

CONSEIL GÉNÉRAL DES YVELINES

Année 2011

COMPTE RENDU ANALYTIQUE N°926 SEANCE DU VENDREDI 12 AVRIL 2011

La séance est ouverte à 9 heures 30 sous la présidence de M. Alain SCHMITZ, président.

M. Ismaïla Wane, *l'un des secrétaires de séance, procède à l'appel nominal.*

Présents : Mme Aubert, MM. Barth, Bel, Mme Boutin, MM. Brillault, Colin, Delaporte, Deligné, Desjardins, Mme Di Bernardo, MM. Fond, Fournier, Gourdon, Joly, Jouy, Lebrun, Level, Loison, Mme Mary, MM. Mallé, Olive, Pivert, Planchenault, Saint-Amaux, Schmitz, Solignac, Sylvestre, Tautou, Tétart, Tissier, Vandewalle, Wane.

Excusés : MM. de la Faire (pouvoir à Mme Boutin), Esnol (pouvoir à M. Gourdon), Lequiller (pouvoir à M. Schmitz), Raynal (pouvoir à M. Level), Richard (pouvoir à M. Bel), Vialay (pouvoir à M. Lebrun), Vignier (pouvoir à M. Sylvestre).

M. le PRÉSIDENT – Je vous prie tout d'abord d'excuser l'absence de sept de nos collègues. Cela tient à ce que cette séance a lieu un jour inhabituel, le mardi, de surcroît durant une période de vacances scolaires. Mais comme je vous l'avais indiqué, il ne nous était pas possible de faire autrement pour des raisons de date relatives au vote des taux d'imposition directe.

Je vous signale par ailleurs que certains de nos collègues quitteront cette séance avant la fin pour aller rejoindre le Président de la République, qui est aujourd'hui en visite auprès de professions libérales à Versailles.

Souhaits de bienvenue

M. le PRÉSIDENT – Dans le cadre des séminaires d'accueil régulièrement organisés à leur intention, de nouveaux collaborateurs du Département assistent aujourd'hui à notre séance. Nous leur souhaitons la bienvenue et espérons que leurs nouvelles fonctions au service des Yvelinois leur procureront satisfaction.

Marchés à procédure adaptée

M. le PRÉSIDENT – Conformément à l'article L 3221-11 du code général des collectivités territoriales, nous vous avons remis la liste des marchés à procédure adaptée notifiés entre le 21 février 2011 et le 7 avril 2011, conformément à la délégation que vous m'avez donnée.

Le Conseil général prend acte de cette communication.

Adoption du règlement intérieur de l'assemblée départementale

M. le PRÉSIDENT – Le règlement intérieur de notre assemblée vous a été distribué. Il n'a pas été modifié depuis juin 2006 et avait été adopté lors du renouvellement cantonal de mars 2008.

Je vous propose de l'adopter sachant que la commission du Règlement, présidée par notre collègue Hervé Planchenault, sera bientôt saisie pour avis afin d'apporter quelques modifications et mettre à jour le texte qui vous est aujourd'hui soumis.

Le règlement intérieur de l'Assemblée départementale, mis aux voix, est adopté à l'unanimité.

Délégation au Président de l'assemblée départementale du droit d'ester en justice au nom de la collectivité

M. le PRÉSIDENT – Depuis la loi du 12 mai 2009, les présidents de conseils généraux peuvent, par délégation du Conseil général, être chargés pour la durée de leur mandat d'ester en justice, possibilité permise par l'article L 3221-10-1 du code général des collectivités territoriales. Par délibération du 19 février 2010, cette délégation m'avait été donnée pour une prise de décision et une intervention rapides en cas de contentieux.

L'article L 3221-10-1 n'ayant pas été repris, sans doute par oubli du législateur, à l'alinéa 2 de l'article L 3121-2 du code général des collectivités territoriales, il n'était pas légalement possible à notre assemblée de me déléguer, lors de la réunion d'installation le 31 mars dernier, les actions en justice.

En revanche, rien ne s'y oppose aujourd'hui. Je vous propose donc de me donner à nouveau délégation pour intenter au nom du Département les actions en justice éventuellement nécessaires, ou défendre le Département dans les actions intentées contre lui pour chaque niveau d'instance – première instance, appel et pourvoi en cassation – et pour tout contentieux de l'ordre administratif et judiciaire.

En application de l'article L 3221-10-1, je vous rendrai compte de l'exercice de cette compétence, à la réunion du Conseil général la plus proche.

Le projet de délibération, mis aux voix, est adopté à l'unanimité.

Désignation des représentants de l'Assemblée départementale au sein de commissions administratives et d'organismes extérieurs

M. le PRÉSIDENT – Nous devons désigner nos représentants au sein de commissions administratives et d'organismes extérieurs. Un long travail a été réalisé en amont avec l'ensemble des groupes pour s'accorder sur les désignations qui vont maintenant être soumises à votre vote.

Après différentes modifications les délibérations suivantes sont adoptées à l'unanimité :

LE CONSEIL GENERAL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu sa délibération n° 2011-CG-9-3067.1 en date du 31 mars 2011 portant désignation des représentants du Conseil général au conseil d'administration du service départemental d'incendie et de secours des Yvelines,

APRES EN AVOIR DELIBERE

Annule sa délibération n°2011-CG-9-3067.1 en date du 31 mars 2011 portant désignation des représentants du Conseil général au conseil d'administration du service départemental d'incendie et de secours des Yvelines et procède à une nouvelle désignation de ses représentants au sein de cette instance, à savoir :

TITULAIRES	SUPPLEANTS :
M. TAUTOU	Mme AUBERT
M. JOLY	M. FOND
M. VANDEWALLE	M. VIALAY
M. COLIN	M. RICHARD
M. LEVEL	M. de LA FAIRE
M. BEL	M. OLIVE
M. DESJARDINS	M. BRILLAULT
M. PIVERT	M. JOUY
M. LEBRUN	M. FOURNIER
M. RAYNAL	Mme DI BERNARDO
M. SOLIGNAC	M. LEQUILLER
M. LOISON	Mme BOUTIN
Mme MARY	M. GOURDON
M. SYLVESTRE	M. VIGNIER

LE CONSEIL GENERAL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

APRES EN AVOIR DELIBERE

Arrête selon la liste ci-après le nom des Conseillers généraux représentant l'Assemblée départementale au sein d'organismes extérieurs et de commissions administratives.

ASSEMBLEE GENERALE DE L'ASSOCIATION DES DEPARTEMENTS CYCLABLES

	<u>Titulaire(s)</u>	<u>Suppléant(s)</u>
Séance du 12 avril 2011	M. TETART	M. BRILLAULT

ASSEMBLEE GENERALE DE L'ASSOCIATION « CENTRE DE RECHERCHE ET DE CREATION ELSA TRIOLET- LOUIS ARAGON » A SAINT-ARNOULT-EN-YVELINES

Séance du 12 avril 2011	M. BARTH
-------------------------	----------

ASSEMBLEE GENERALE DE L'ASSOCIATION « FESTIVAL D'ILE-DE-FRANCE »

Séance du 12 avril 2011	M. DESJARDINS
-------------------------	---------------

ASSEMBLEE GENERALE ET CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION POUR LE PATRIMOINE D'ILE-DE-FRANCE (APPIF)

Séance du 12 avril 2011	M. LEQUILLER
-------------------------	--------------

ASSEMBLEE GENERALE ET CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE DE RECHERCHE DU CHATEAU DE VERSAILLES (CRCV)

Séance du 12 avril 2011

Titulaire(s)

M. LEQUILLER

Suppléant(s)

M. de LA FAIRE

CENTRE REGIONAL D'ETUDES HISTORIQUES ET DOCUMENTAIRES DE L'OUEST PARISIEN

Séance du 12 avril 2011

M. DESJARDINS

COMITE DEPARTEMENTAL D'INCITATION A LA CREATION ARTISTIQUE (CODICA)

Séance du 12 avril 2011

M. BRILLAULT
Mme BOUTIN
M. DELAPORTE
M. DESJARDINS
M. FOND
M. SOLIGNAC
M. JOLY
Mme AUBERT
M. DELIGNE
M. de LA FAIRE
M. JOUY

COMITE DU SYNDICAT MIXTE D'ETUDE ET D'AMENAGEMENT DE LA BASE DE PLEIN AIR DU VAL-DE-SEINE

Séance du 12 avril 2011

Titulaire(s)

M. JOLY
M. TAUTOU
M. OLIVE
M. RAYNAL

Suppléant(s)

M. DELAPORTE
M. BEL
M. JOUY
M. VIGNIER

COMITE REGIONAL DU TOURISME

Séance du 12 avril 2011

Mme DI BERNARDO

COMITE SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE D'ETUDE, D'AMENAGEMENT ET DE GESTION DE LA BASE DE PLEIN AIR DE SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

Séance du 12 avril 2011

M. COLIN
M. JOLY
Mme MARY

**COMITE SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE DE LA BASE DE PLEIN AIR ET DE LOISIRS DE MOISSON-MOUSSEAUX
(SMEAG)**

Séance du 12 avril 2011

M. VIALAY
M. TETART
M. JOUY
M. JOLY
Mme DI BERNARDO
M. SYLVESTRE

**COMMISSION D'EVALUATION DES PROJETS DE LA POLITIQUE DEPARTEMENTALE EN FAVEUR DE LA
COOPERATION DECENTRALISEE**

M. TETART
M. SAINT-AMAUX
M. GOURDON
M. BEL
M. FOURNIER
M. JOLY
M. VIALAY

Responsable du service Jeunesse et Sport

M. TORDET, responsable du service
Jeunesse et Sports
Monsieur le Directeur de Cabinet du
Président du Conseil général ou son
représentant

COMMISSION DEPARTEMENTALE DES OBJETS MOBILIERS

Séance du 12 avril 2011	<u>Titulaire(s)</u>	<u>Suppléant(s)</u>
	M. DESJARDINS Mme AUBERT	M. de LA FAIRE M. SOLIGNAC

COMMISSION DES ORGUES

Séance du 12 avril 2011	Mme BOUTIN M. TETART M. SOLIGNAC M. DESJARDINS Mme DI BERNARDO M. de LA FAIRE Mme AUBERT
-------------------------	--

COMMISSION REGIONALE DE LA JEUNESSE, DES SPORTS ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

Séance du 12 avril 2011	<u>Titulaire(s)</u>	<u>Suppléant(s)</u>
	M. JOLY	M. LEBRUN

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION « LE PARC AUX ETOILES » A TRIEL-SUR-SEINE

Séance du 12 avril 2011	M. TAUTOU
-------------------------	-----------

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ORCHESTRE D'ILE-DE-FRANCE

Séance du 12 avril 2011

M. LEQUILLER

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIETE « PORT ROYAL DES CHAMPS » A MAGNY-LES-HAMEAUX

Séance du 12 avril 2011

M. LEQUILLER

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU COMITE DEPARTEMENTAL DU TOURISME DES YVELINES (CDT)

Séance du 12 avril 2011

Mme BOUTIN
Mme DI BERNARDO
M. BARTH
M. JOLY
Mme AUBERT
M. TETART
M. PLANCHENAUT
M. VANDEWALLE

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU RELAIS DEPARTEMENTAL DES GITES DE FRANCE ET DU TOURISME VERT DES YVELINES

Séance du 12 avril 2011

Mme DI BERNARDO
M. GOURDON
M. TETART
M. VANDEWALLE
M. JOUY

CONSEIL D'ADMINISTRATION ET ASSEMBLEE GENERALE DE L'ASSOCIATION CULTURELLE DE TRAPPES

Séance du 12 avril 2011

Mme MARY

CONSEIL D'ETABLISSEMENT DE L'ECOLE NATIONALE DE MUSIQUE DE MANTES EN YVELINES

Séance du 12 avril 2011

M. RICHARD

**CONSEIL DE GESTION DE L'ECOLE NATIONALE DE MUSIQUE, DE DANSE ET D'ART DRAMATIQUE
« CLAUDE DEBUSSY » A SAINT-GERMAIN-EN-LAYE**

Séance du 12 avril 2011

M. PIVERT

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA JEUNESSE, DES SPORTS ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

	<u>Titulaire(s)</u>	<u>Suppléant(s)</u>
Séance du 12 avril 2011	M. JOLY	M. LEBRUN

CONSEIL DU MUSEE DEPARTEMENTAL MAURICE DENIS « LE PRIEURE » A SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

Séance du 12 avril 2011

M. RAYNAL
Mme DI BERNARDO
M. LEBRUN
M. DESJARDINS
M. LEVEL
M. JOLY
M. PIVERT
M. SOLIGNAC
M. DELIGNE

JURY DE SELECTION POUR LES BOURSES « AVENTURES JEUNES 78 »

Séance du 12 avril 2011

M. LEBRUN
M. de LA FAIRE
M. FOND
M. JOLY
M. PIVERT
M. DESJARDINS
M. SYLVESTRE

JURY DU PRIX D'HISTOIRE LOCALE

Séance du 12 avril 2011

M. RAYNAL
Mme BOUTIN
M. FOND
M. DESJARDINS
M. DELIGNE
M. SOLIGNAC
M. OLIVE

SECTION DE LA COMMISSION REGIONALE DU PATRIMOINE ET DES SITES (CRPS)

Séance du 12 avril 2011

Titulaire(s)

Suppléant(s)

M. JOLY
M. BEL

M. COLIN
M. VANDEWALLE

YIJ - ASSEMBLEE GENERALE DE L'ASSOCIATION « YVELINES INFORMATION JEUNESSE »

Mesdames et Messieurs les membres de l'Assemblée départementale

YIJ - CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION « YVELINES INFORMATION JEUNESSE »

Séance du 12 avril 2011

M. JOLY
M. DESJARDINS
M. GOURDON
M. JOUY

CHAMBRE INTERDEPARTEMENTALE D'AGRICULTURE D'ILE DE FRANCE - ETABLISSEMENT DE LA LISTE DES GROUPEMENTS PROFESSIONNELS AGRICOLES

Séance du 12 avril 2011

M. VANDEWALLE

COMMISSION DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC

Séance du 12 avril 2011

Titulaire(s)

Suppléant(s)

M. COLIN
M. RAYNAL
M. LEBRUN
M. SOLIGNAC
M. SYLVESTRE

M. BRILLAULT
M. JOUY
M. RICHARD
M. LEVEL
M. TISSIER

COMMISSION DE PREPARATION DES ELECTIONS CONSULAIRES POUR LES CHAMBRES DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE - PESEE ECONOMIQUE

Séance du 12 avril 2011

M. VANDEWALLE
M. de LA FAIRE

COMMISSION DEPARTEMENTALE D'ADAPTATION DU COMMERCE RURAL

Séance du 12 avril 2011	<u>Titulaire(s)</u>	<u>Suppléant(s)</u>
	M. BARTH	M. BEL
	M. TETART	M. LOISON
	M. PLANCHENAULT	M. OLIVE
	M. JOUY	M. RICHARD

COMMISSION DEPARTEMENTALE D'AMENAGEMENT FONCIER

Séance du 12 avril 2011	<u>Titulaire(s)</u>	<u>Suppléant(s)</u>
	M. TAUTOU	M. BARTH
	M. TETART	M. RICHARD
	M. PLANCHENAULT	M. OLIVE
	M. BEL	M. JOUY

COMMISSION DEPARTEMENTALE D'ORGANISATION ET DE MODERNISATION DES SERVICES PUBLICS

Séance du 12 avril 2011	<u>Titulaire(s)</u>	<u>Suppléant(s)</u>
	M. le Pdt du Conseil général	M. RAYNAL
	M. PLANCHENAULT	Mme BOUTIN
	M. le Directeur général des Services du Département	M. le Directeur de Cabinet du Président du Conseil général
	M. le Directeur du développement	M. le Directeur de l'Action sociale

COMMISSION DEPARTEMENTALE DE LA PRESENCE POSTALE TERRITORIALE (CDPPT)

Séance du 12 avril 2011

M. PLANCHENAULT
M. RICHARD

COMPOSITION DE LA COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX

Séance du 12 avril 2011

Commission composée de :

- 3 Conseillers généraux

M. VANDEWALLE
M. OLIVE
M. PLANCHENAULT
M. WANE

- 3 Représentants d'associations des usagers

CONSEIL D'ADMINISTRATION « PORTS DE PARIS »

Séance du 12 avril 2011

M. SOLIGNAC

CONSEIL D'ADMINISTRATION ET COMITE TECHNIQUE DEPARTEMENTAL DE LA SOCIETE D'AMENAGEMENT FONCIER ET D'ETABLISSEMENT RURAL (SAFER)

Séance du 12 avril 2011

Titulaire
M. BEL

Suppléant
M. JOUY

POLE COMPETITIVITE MOV'EO

Séance du 12 avril 2011

Monsieur le Président du Conseil
général

Eau et Assainissement

COMITE DE BASSIN SEINE-NORMANDIE

Séance du 12 avril 2011

Titulaire(s)

Suppléant(s)

M. BEL

M. LEVEL

COMITE DE COORDINATION DU SERVICE D'ASSISTANCE TECHNIQUE EAU SUPERFICIELLE ET ASSAINISSEMENT (SATESA)

Séance du 12 avril 2011

M. RICHARD
M. VANDEWALLE
M. BEL
M. OLIVE
M. BARTH
M. TISSIER

COMITE DU BASSIN HYDROGRAPHIQUE DE LA MAULDRE ET DE SES AFFLUENTS (COBAHMA)

Séance du 12 avril 2011

M. RAYNAL
M. BEL
M. RICHARD
Mme BOUTIN
M. TETART
Mme DI BERNARDO
M. OLIVE
M. de LA FAIRE
M. COLIN
M. LEVEL
M. PLANCHENAULT
M. GOURDON
M. VANDEWALLE

COMITE DU SYNDICAT MIXTE D'AMENAGEMENT ET DE GESTION DES ETANGS ET RIGOLES (SMAGER)

Séance du 12 avril 2011

Titulaire(s)

Mme BOUTIN
M. OLIVE
M. BEL
M. PLANCHENAULT
M. VANDEWALLE
M. LOISON
M. LEBRUN
M. LEVEL
M. de LA FAIRE

Suppléant(s)

M. COLIN
M. BARTH
M. BRILLAULT
M. TISSIER
M. TETART
M. DELAPORTE
M. PIVERT
Mme DI BERNARDO
M. VIGNIER

COMMISSION LOCALE DE L'EAU (C.L.E.) DU SCHEMA D'AMENAGEMENT ET DE GESTION DES EAUX (S.A.G.E.) DU BASSIN VERSANT DE L'ORGE ET DE L'YVETTE

Séance du 12 avril 2011

M. RICHARD

COMMISSION LOCALE DE L'EAU DU SCHEMA D'AMENAGEMENT ET DE GESTION DE L'EAU (SAGE) DE LA NAPPE DE BEAUCE

Séance du 12 avril 2011

Titulaire(s)

Suppléant(s)

M. RICHARD

M. BARTH

COMMISSION LOCALE DE L'EAU DU SCHEMA D'AMENAGEMENT ET DE GESTION DES EAUX (SAGE) DU BASSIN DE LA MAULDRE

Séance du 12 avril 2011

Titulaire(s)

Suppléant(s)

M. RICHARD

M. OLIVE

M. PLANCHENAULT

M. COLIN

COMMISSION LOCALE DE L'EAU DU SCHEMA D'AMENAGEMENT ET DE GESTION DES EAUX DE LA BIEVRE

Séance du 12 avril 2011

M. LOISON

COMMISSION TERRITORIALE DE LA SEINE - VOIES NAVIGABLES DE FRANCE

Séance du 12 avril 2011

M. SOLIGNAC

Education

COLLEGE D'ENSEIGNEMENT PRIVE PLACE SOUS CONTRAT D'ASSOCIATION - MODIFICATION DES DESIGNATIONS DU 31 MARS 2011

- Poissy - Collège « Notre Dame »

Titulaire
M. OLIVE

Suppléant
M. RAYNAL

COMMISSION ACADEMIQUE SUR L'ENSEIGNEMENT DES LANGUES VIVANTES ETRANGERES

Séance du 12 avril 2011

M. PIVERT
M. LOISON

COMMISSION DE CONCERTATION AVEC L'ENSEIGNEMENT PRIVE POUR L'ACADEMIE DE VERSAILLES

Séance du 12 avril 2011

Titulaire(s)
M. LEQUILLER

Suppléant(s)
M. RAYNAL

COMMISSION DEPARTEMENTALE D'ATTRIBUTION DES BOURSES NATIONALES D'APPRENTISSAGE DU SECOND DEGRE

	<u>Titulaire(s)</u>	<u>Suppléant(s)</u>
Séance du 12 avril 2011	M. DESJARDINS	M. BARTH

COMMISSION DEPARTEMENTALE D'ATTRIBUTION DES BOURSES NATIONALES DU SECOND DEGRE

	<u>Titulaire(s)</u>	<u>Suppléant(s)</u>
Séance du 12 avril 2011	M. LEQUILLER M. PIVERT	M. SYLVESTRE M. FOURNIER

COMMISSION DEPARTEMENTALE DE COORDINATION EN MATIERE DE JEUNESSE

Séance du 12 avril 2011	M. JOLY
-------------------------	---------

COMMISSION DEPARTEMENTALE DES ATTRIBUTIONS DE BOURSES AU MERITE

	<u>Titulaire(s)</u>	<u>Suppléant(s)</u>
Séance du 12 avril 2011	M. LEQUILLER	M. LEVEL

COMMISSION REGIONALE DES BOURSES D'ETUDES NATIONALES DU SECOND DEGRE

Séance du 12 avril 2011

M. RAYNAL
M. LEQUILLER

COMMISSIONS SOCIALES D'ETABLISSEMENT AU SEIN DE L'UNIVERSITE DE VERSAILLES-SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

Séance du 12 avril 2011

M. LEQUILLER

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ECOLE D'AGRICULTURE « SULLY » A MAGNANVILLE

Séance du 12 avril 2011

M. SYLVESTRE

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ECOLE D'ARCHITECTURE DE VERSAILLES

Séance du 12 avril 2011

M. de LA FAIRE

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ETABLISSEMENT PUBLIC LOCAL D'ENSEIGNEMENT AGRICOLE DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

Séance du 12 avril 2011	<u>Titulaire(s)</u>	<u>Suppléant(s)</u>
	M. SOLIGNAC	M. PIVERT

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'IUT DE VELIZY-VILLACOUBLAY

Séance du 12 avril 2011	<u>Titulaire(s)</u>	<u>Suppléant(s)</u>
	M. LOISON	M. LEBRUN

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITE D'ORSAY

Séance du 12 avril 2011	Mme AUBERT
-------------------------	------------

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITE DE VERSAILLES/SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

Séance du 12 avril 2011	<u>Titulaire(s)</u>	<u>Suppléant(s)</u>
	M. VANDEWALLE	M. LEQUILLER

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA CHANCELLERIE DES UNIVERSITES DE L'ACADEMIE DE VERSAILLES

Séance du 12 avril 2011

M. LEQUILLER

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE D'ENSEIGNEMENT ZOOTECNIQUE DE RAMBOUILLET

Séance du 12 avril 2011

Titulaire(s)

Suppléant(s)

Mme BOUTIN

M. PLANCHENAULT

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE HORTICOLE D'ENSEIGNEMENT ET DE PROMOTION DU TREMBLAY-SUR-MAULDRE

Séance du 12 avril 2011

M. PLANCHENAULT

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE REGIONAL DE DOCUMENTATION PEDAGOGIQUE DE L'ACADEMIE DE VERSAILLES

Séance du 12 avril 2011

Titulaire(s)

Suppléant(s)

M. LEQUILLER

M. VANDEWALLE

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU LYCEE FRANCO-ALLEMAND DE BUC

Séance du 12 avril 2011	<u>Titulaire(s)</u>	<u>Suppléant(s)</u>
	M. LEQUILLER	Mme AUBERT

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU LYCEE INTERNATIONAL DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

Séance du 12 avril 2011	<u>Titulaire(s)</u>	<u>Suppléant(s)</u>
	M. LEQUILLER	M. SOLIGNAC

CONSEIL DE L'INSTITUT DE PREPARATION A L'ADMINISTRATION GENERALE DE NANTERRE

Séance du 12 avril 2011	M. FOND
-------------------------	---------

CONSEIL INTERACADEMIQUE DE L'EDUCATION NATIONALE

Séance du 12 avril 2011	<u>Titulaire(s)</u>	<u>Suppléant(s)</u>
	M. LEQUILLER	M. FOND

GROUPE ACADEMIQUE PREPARATOIRE AU CONSEIL INTERACADEMIQUE D'ILE-DE-FRANCE

Séance du 12 avril 2011	M. PIVERT
-------------------------	-----------

Emploi Formation professionnelle

CENTRE DE FORMATION D'APPRENTIS DE POISSY

Séance du 12 avril 2011

M. RAYNAL

COMITE DEPARTEMENTAL DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE, DE LA PROMOTION SOCIALE ET DE L'EMPLOI (CODEF)

Séance du 12 avril 2011

Titulaire(s)

Suppléant(s)

M. RAYNAL

M. DELAPORTE

M. DESJARDINS

M. FOND

COMMISSION D'EMPLOI D'INITIATIVES LOCALES

Séance du 12 avril 2011

M. OLIVE

M. PIVERT

COMMISSION D'ORIENTATION ET DE FORMATION DES JEUNES

Séance du 12 avril 2011

Titulaire(s)

Suppléant(s)

M. JOLY

M. GOURDON

M. DESJARDINS

M. PIVERT

COMMISSION DEPARTEMENTALE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE, DE L'EMPLOI ET DE L'APPRENTISSAGE

Séance du 12 avril 2011

M. OLIVE
M. DESJARDINS

CONSEIL DE GESTION DE L'INSTITUT DE FORMATION SOCIALE DES YVELINES (IFS)

Séance du 12 avril 2011

M. FOURNIER
M. COLIN
M. SYLVESTRE

MISSION LOCALE POUR L'INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE DES JEUNES DE SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

Séance du 12 avril 2011

M. DESJARDINS

Environnement

ASSEMBLEE GENERALE ET CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION « AIRPARIF »

	<u>Titulaire(s)</u>	<u>Suppléant(s)</u>
Séance du 12 avril 2011	M. BEL	M. OLIVE

ASSOCIATION RESEAU IDEAL

Séance du 12 avril 2011	M. BEL
-------------------------	--------

BRUITPARIF - OBSERVATOIRE REGIONAL DU BRUIT EN ILE-DE-FRANCE

Séance du 12 avril 2011

M. BEL

BUREAU SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE D'AMENAGEMENT DES BERGES DE LA SEINE ET DE L'OISE (SMSO)

Séance du 12 avril 2011

Titulaire(s)

Suppléant(s)

M. RICHARD

M. ESNOL

M. TAUTOU

M. OLIVE

M. BEL

M. RAYNAL

M. DELAPORTE

M. LEQUILLER

M. JOLY

M. DESJARDINS

M. LEVEL

M. FOND

M. JOUY

M. FOURNIER

M. VIALAY

M. BRILLAULT

M. SAINT-AMAUX

M. TISSIER

COMITE CONSULTATIF DE LA RESERVE NATURELLE NATIONALE DES COTEAUX DE LA SEINE

Séance du 12 avril 2011

M. JOUY

COMITE DE PILOTAGE DU PLAN DE PREVENTION 2010-2014 DU SYTCOM DE L'AGGLOMERATION PARISIENNE

Séance du 12 avril 2011

M. BEL

COMITE DE PILOTAGE POUR LE CLASSEMENT DU MASSIF FORESTIER DE RAMBOUILLET EN « FORET DE PROTECTION »

Séance du 12 avril 2011

Mme BOUTIN
M. PLANCHENAU
M. VANDEWALLE

COMITE DE PILOTAGE POUR LE CLASSEMENT DU MASSIF FORESTIER DE SAINT-GERMAIN EN FORET DE PROTECTION

Séance du 12 avril 2011

M. LEVEL
M. PIVERT
M. SOLIGNAC
M. BEL
M. RAYNAL

COMITE LOCAL D INFORMATION ET DE CONCERTATION (CLIC) POUR LES INSTALLATIONS DE LA SOCIETE STORENGY A SAINT ILLIERS LA VILLE

Séance du 12 avril 2011

Titulaire(s)
M. JOUY

Suppléant(s)
M. RICHARD

COMITE LOCAL D'INFORMATION ET DE CONCERTATION (CLIC) POUR LES INSTALLATIONS DE LA SOCIETE STORENGY A BEYNES

Séance du 12 avril 2011	<u>Titulaire(s)</u> M. PLANCHENAULT	<u>Suppléant(s)</u> M. RICHARD
-------------------------	--	-----------------------------------

COMITE LOCAL D'INFORMATION ET DE CONCERTATION (CLIC) POUR LES DEPOTS PETROLIERS EXPLOITES PAR LES SOCIETES CCMP ET SDPN A NANTERRE

Séance 12 avril 2011	M. FOURNIER
----------------------	-------------

COMITE LOCAUX D'INFORMATION ET DE CONCERTATION (CLIC)

Séance du 12 avril 2011	<u>Titulaire(s)</u> M. LEVEL	<u>Suppléant(s)</u> M. OLIVE
-------------------------	---------------------------------	---------------------------------

COMITE SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE D'AMENAGEMENT DES BERGES DE LA SEINE ET DE L'OISE (SMSO)

Séance du 12 avril 2011	<u>Titulaire(s)</u>	<u>Suppléant(s)</u>
commission géographique Seine Amont	M. DELAPORTE M. JOLY M. BEL	M. LEQUILLER M. DESJARDINS M. ESNOL
commission géographique Seine centrale	M. LEVEL M. SOLIGNAC M. TAUTOU M. RICHARD M. RAYNAL	M. FOND M. PIVERT M. VIGNIER M. COLIN Mme DI BERNARDO
commission Seine aval	M. JOUY M. VIALAY M. SAINT-AMAUX M. OLIVE	M. FOURNIER M. BRILLAULT M. SYLVESTRE M. TISSIER

COMMISSION CONSULTATIVE DE L'ENVIRONNEMENT DE VELIZY-VILLACOUBLAY

Séance du 12 avril 2011	<u>Titulaire(s)</u>	<u>Suppléant(s)</u>
	M. LOISON	Mme AUBERT

COMMISSION CONSULTATIVE DU PLAN D'ELIMINATION DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES

Séance du 12 avril 2011	<u>Titulaire(s)</u>	<u>Suppléant(s)</u>
	M. BEL M. PLANCHENAUT	M. TETART M. GOURDON

COMMISSION D'ETABLISSEMENT DES LISTES ELECTORALES DE LA CHAMBRE INTERDEPARTEMENTALE D'AGRICULTURE

Séance du 12 avril 2011	M. JOUY
-------------------------	---------

COMMISSION DE SUIVI DU SITE SEINE AVAL (CSSSA)

M. le Pdt du Conseil général

COMMISSION DEPARTEMENTALE DE LA NATURE DES PAYSAGE ET DES SITES

	<u>Titulaire(s)</u>	<u>Suppléant(s)</u>
Séance du 12 avril 2011	M. BEL Mme DI BERNARDO	M. BARTH M. BRILLAULT

COMMISSION IMPLANTATION DES ANTENNES RELAIS POUR LA TELEPHONIE MOBILE

Séance du 12 avril 2011	M. RICHARD M. TISSIER
-------------------------	--------------------------

COMMISSION LOCALE D'INFORMATION (CLI) DU COMMISSARIAT A L'ENERGIE ATOMIQUE DE FONTENAY-AUX-ROSES

Séance du 12 avril 2011	M. LOISON
-------------------------	-----------

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'ENVIRONNEMENT ET DES RISQUES SANITAIRES ET TECHNOLOGIQUES

	<u>Titulaire(s)</u>	<u>Suppléant(s)</u>
Séance du 12 avril 2011	M. BEL M. RICHARD	M. GOURDON M. SOLIGNAC

JURY DE CONCOURS DES VILLES, VILLAGES ET MAISONS FLEURIS

Séance du 12 avril 2011

Mme AUBERT
M. SYLVESTRE

COMMISSION CONSULTATIVE DE L'ENVIRONNEMENT DES AERODROMES Aérodrome de CHAVENAY

Séance du 12 avril 2011

Titulaire(s)
M. COLIN

Suppléant(s)
M. GOURDON

Aérodrome de Paris Charles de Gaulle

Séance du 12 avril 2011

Titulaire(s)
M. BEL

Suppléant(s)
M. LOISON

Aérodrome de SAINT-CYR-L'ECOLE

Séance du 12 avril 2011

Titulaire(s)
M. COLIN

Suppléant(s)
M. MALLE

Aérodrome de TOUSSUS-LE-NOBLE

Séance du 12 avril 2011	<u>Titulaire(s)</u>	<u>Suppléant(s)</u>
	M. VANDEWALLE	Mme AUBERT

Aérodrome des MUREAUX

Séance du 12 avril 2011	<u>Titulaire(s)</u>	<u>Suppléant(s)</u>
	M. RAYNAL	M. VIGNIER

COMMISSION CONSULTATIVE DE L'ENVIRONNEMENT RELATIVE AU FONCTIONNEMENT DE L'AERODROME MILITAIRE DE VELIZY-VILLACOUBLAY

Séance du 12 avril 2011	<u>Titulaire(s)</u>	<u>Suppléant(s)</u>
	M.LOISON	Mme AUBERT

Equipement

COMMISSION DEPARTEMENTALE DE LA SECURITE ROUTIERE

	<u>Titulaire(s)</u>	<u>Suppléant(s)</u>
Séance du 12 avril 2011	M. BRILLAULT M. RICHARD M. TETART	M. OLIVE M. GOURDON M. PIVERT

Finances - Personnel

CENTRE INTERDEPARTEMENTAL DE GESTION DE LA GRANDE COURONNE ILE-DE-FRANCE

	<u>Titulaire(s)</u>	<u>Suppléant(s)</u>
Séance du 12 avril 2011	M. LEVEL	M. FOURNIER

COLLEGE ELECTORAL POUR LES ELECTIONS AU CONSEIL SUPERIEUR DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

Le président du Conseil général	M. SCHMITZ
---------------------------------	------------

COMITE HYGIENE, SECURITE ET CONDITIONS DE TRAVAIL DU DEPARTEMENT DES YVELINES

	<u>Titulaire(s)</u>	<u>Suppléant(s)</u>
Séance du 12 avril 2011	M. LEVEL M. RAYNAL M. LEBRUN	M. RICHARD M. SOLIGNAC M. SYLVESTRE

COMITE TECHNIQUE PARITAIRE DEPARTEMENTAL

Séance du 12 avril 2011	<u>Titulaire(s)</u>	<u>Suppléant(s)</u>
	M. OLIVE M. LEVEL M. RAYNAL M. RICHARD	M. PIVERT M. PLANCHENAULT M. SOLIGNAC M. JOUY

COMITE NATIONAL D'ACTION SOCIALE POUR LE PERSONNEL DES COLLECTIVITES LOCALES (CNAS)

Séance du 12 avril 2011	M. LEVEL
-------------------------	----------

COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE DU PERSONNEL DEPARTEMENTAL - (CAP) CATEGORIE A

Séance du 12 avril 2011	<u>Titulaire(s)</u>	<u>Suppléant(s)</u>
	M. LEVEL M. RAYNAL M. JOUY M. DESJARDINS M. OLIVE M. RICHARD	M. BEL M. PIVERT M. DELAPORTE Mme BOUTIN M. AUBERT M. LEBRUN

COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE DU PERSONNEL DEPARTEMENTAL - (CAP) CATEGORIE B

Séance du 12 avril 2011	<u>Titulaire(s)</u>	<u>Suppléant(s)</u>
	M. LEVEL	M. BEL
	M. RAYNAL	M. PIVERT
	M. JOUY	Mme MARY
	M. DESJARDINS	Mme BOUTIN
	M. OLIVE	Mme AUBERT
	M. RICHARD	M. LEBRUN
	M. DELAPORTE	M. BRILLAULT

COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE DU PERSONNEL DEPARTEMENTAL - (CAP) CATEGORIE C

Séance du 12 avril 2011	<u>Titulaire(s)</u>	<u>Suppléant(s)</u>
	M. LEVEL	M. BEL
	M. RAYNAL	M. PIVERT
	M. JOUY	Mme AUBERT
	M. DESJARDINS	Mme BOUTIN
	M. OLIVE	M. BRILLAULT
	M. RICHARD	M. LEBRUN
	M. DELAPORTE	M. de LA FAIRE
	M. COLIN	M. TAUTOU

COMMISSION DE REPARATION DES ACCIDENTS DU TRAVAIL POUR LES AGENTS DEPARTEMENTAUX NON TITULAIRES

	<u>Titulaire(s)</u>	<u>Suppléant(s)</u>
Séance du 12 avril 2011	M. LEVEL M. RICHARD	M. JOUY M. RAYNAL

COMMISSION DEPARTEMENTALE DE REFORME DES AGENTS DES COLLECTIVITES LOCALES

	<u>Titulaire(s)</u>	<u>Suppléant(s)</u>
Séance du 12 avril 2011	M. LEVEL M. RICHARD	Mme MARY M. PIVERT M. JOUY M. SOLIGNAC

COMMISSION DEPARTEMENTALE DES IMPOTS DIRECTS ET DES TAXES SUR LE CHIFFRE D'AFFAIRES

Séance du 12 avril 2011	M. LEBRUN
-------------------------	-----------

COMMISSION RELATIVE AU CONTINGENT DEPARTEMENTAL DE LOGEMENTS

Séance du 12 avril 2011	<u>Titulaire(s)</u>	<u>Suppléant(s)</u>
	M. FOURNIER	M. PIVERT
	M. FOND	Mme BOUTIN
	M. RAYNAL	M. DESJARDINS
	M. TAUTOU	M. LEBRUN
	Mme MARY	M. MALLE

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AGENCE DEPARTEMENTALE DE CONSEIL AUX COMMUNES ET A LEURS GROUPEMENTS

Séance du 12 avril 2011	
M. le Pdt du Conseil général (membre de droit)	M. SCHMITZ
	M. de LA FAIRE
	M. TETART
	M. SOLIGNAC
	M. LEVEL
	M. BARTH
	Mme AUBERT

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION "YVELINES ACTIVES" (PREMIER COLLEGE)

Séance du 12 avril 2011	<u>Titulaire(s)</u>	<u>Suppléant(s)</u>
	M. FOND	M. de LA FAIRE

CONSEIL DE DISCIPLINE DE RECOURS CONCERNANT LA REGION ILE-DE-FRANCE

Séance du 12 avril 2011	<u>Titulaire(s)</u>	<u>Suppléant(s)</u>
	M. LEVEL M. JOLY M. TETART	Mme BOUTIN M. DESJARDINS M. DELAPORTE

Logement

ASSEMBLEE GENERALE DE L'AGENCE DEPARTEMENTALE D'INFORMATION SUR LE LOGEMENT (ADIL)

Séance du 12 avril 2011	M. TAUTOU M. RAYNAL
-------------------------	------------------------

COMMISSION DEPARTEMENTALE DE CONTROLE D'ATTRIBUTION DES LOGEMENTS HLM

Séance du 12 avril 2011	M. FOURNIER Mme MARY
-------------------------	-------------------------

COMMISSION SPECIALISEE DE COORDINATION DES ACTIONS DE PREVENTION DES EXPULSIONS LOCATIVES

Séance du 12 avril 2011

M. le Pdt du Conseil Général ou son représentant
Commission arrondissement de Mantes le Jolie
Commission arrondissement de Versailles
Commission arrondissement de St Germain en Laye
Commission arrondissement de Rambouillet

M. SCHMITZ
M. VIALAY
Mme AUBERT
M. PIVERT
Mme BOUTIN

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AGENCE DEPARTEMENTALE D'INFORMATION SUR LE LOGEMENT (ADIL)

Séance du 12 avril 2011

M. TAUTOU
M. RAYNAL

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION POUR LA PROTECTION, L'AMELIORATION, LA CONSERVATION, LA TRANSFORMATION DE L'HABITAT (PACT-ARIM) DES YVELINES

Séance du 12 avril 2011

M. LEBRUN
M. TAUTOU
M. BARTH
M. DELAPORTE

**CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'OFFICE PUBLIC D'AMENAGEMENT ET DE CONSTRUCTION
INTERDEPARTEMENTAL DE L'ESSONNE, DU VAL D'OISE ET DES YVELINES (OPAC OPIEVOY)**

Séance du 12 avril 2011

M. VIALAY
M. RAYNAL

personnalité qualifiée

M. FERRAND

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIETE D'ECONOMIE MIXTE (SEM) YVELINES AMENAGEMENT

Séance du 12 avril 2011

M. BEL
M. LOISON
M. RAYNAL
M. TAUTOU
M. SAINT-AMAUX
M. SOLIGNAC
M. VIGNIER

CONSEIL DE SURVEILLANCE DU LOGEMENT FRANCAIS

Séance du 12 avril 2011

M. TAUTOU

COMMISSION CHARGÉE DE RECENSER LES VOTES DE CHAQUE DÉPARTEMENT POUR LES PROCHAINES ÉLECTIONS EUROPEENNES

Séance du 12 avril 2011

M. LEVEL

COMMISSION CHARGÉE DE RECENSER LES VOTES - ÉLECTIONS LEGISLATIVES

Séance du 12 avril 2011

M. SOLIGNAC

COMMISSION DÉPARTEMENTALE DE CLASSEMENT DES POSTES DE REDEVANCE DES DÉBITS DE TABAC DE 2^{ème} CLASSE

Séance du 12 avril 2011

M. JOUY

COMMISSION DEPARTEMENTALE DU JURY CRIMINEL

Séance du 12 avril 2011

M. TAUTOU
M. DESJARDINS
M. BRILLAULT
M. VIGNIER
Mme AUBERT

COMMISSIONS DE SURVEILLANCE DES PRISONS

Séance du 12 avril 2011

Maison d'Arrêt de Bois d'Arcy
Quartier correctionnel de la Maison Centrale de Poissy
Centre de semi-liberté de Versailles

M. MALLE
M. RAYNAL
Mme AUBERT

CONSEIL DEPARTEMENTAL D'ACCES AU DROIT DES YVELINES (CDADY)

Séance du 12 avril 2011

M. LEVEL

SCHEMA DEPARTEMENTAL DE PROTECTION JUDICIAIRE DE LA JEUNESSE

Séance du 12 avril 2011

M. FOURNIER
M. JOLY

ASSEMBLEE GENERALE DE L'ASSOCIATION YVELINES INSERTION EMPLOI (YIE)

Séance du 12 avril 2011

M. FOURNIER
M. PIVERT
M. DESJARDINS
M. LEVEL

ASSEMBLEE GENERALE DU GCSMS GERONDICAP DE SAINT QUENTIN-EN-YVELINES

Séance du 12 avril 2011

Mme MARY
M. DELAPORTE

ASSOCIATION DE DEPISTAGE DE MASSE DES TUMEURS DU SEIN DANS LE DEPARTEMENT DES YVELINES (ADMY)

Séance du 12 avril 2011

Mme AUBERT

ASSOCIATION DE GESTION DE LA MARPA (MAISON D'ACCUEIL RURAL POUR PERSONNES AGEES) A SAINT ARNOULT-EN-YVELINES

Séance du 12 avril 2011

M. BARTH

ASSOCIATION DE GESTION DES ETABLISSEMENTS POUR HANDICAPES DU VAL DE SEINE

Séance du 12 avril 2011

M. PIVERT
M. TAUTOU

CELLULE DEPARTEMENTALE DE COORDINATION DE LA LUTTE CONTRE LE RACISME

Séance du 12 avril 2011

M. PIVERT
Mme MARY

COMITE DE GESTION DE L'ECOLE DEPARTEMENTALE DE PUERICULTURE

Séance du 12 avril 2011

Mme BOUTIN
M. PIVERT
Mme AUBERT
M. RAYNAL

COMITE DE GESTION DE L'INSTITUT MEDICO-EDUCATIF DE CHEVREUSE

Séance du 12 avril 2011

M. VANDEWALLE

COMITE DE GESTION DU CENTRE D'AIDE PAR LE TRAVAIL - FERME D'AIGREFOIN - SAINT-REMY-LES-CHEVREUSE

Séance du 12 avril 2011

M. VANDEWALLE

COMITE DEPARTEMENTAL D'ACTION MEDICALE (COMED)

Séance du 12 avril 2011

M. LEVEL
M. COLIN
M. BRILLAULT
M. PIVERT
M. FOURNIER
M. VIGNIER

**COMITE DEPARTEMENTAL DE L'AIDE MEDICALE URGENTE DE LA PERMANENCE DES SOINS ET DES TRANSPORTS
SANITAIRES - CODAMU PS**

Séance du 12 avril 2011

M. BRILLAULT

COMITE DEPARTEMENTAL DE LA LIGUE NATIONALE FRANCAISE CONTRE LE CANCER

Séance du 12 avril 2011

M. BRILLAULT
Mme AUBERT

COMITE DEPARTEMENTAL DE PREVENTION DE L'ALCOOLISME

Séance du 12 avril 2011

M. SYLVESTRE

COMITE REGIONAL D'ELABORATION ET MISE EN OEUVRE DE PROGRAMMES REGIONAUX D'ACCES A LA PREVENTION ET AUX SOINS

Séance du 12 avril 2011

M. FOURNIER

COMMISSION DE SELECTION DES APPELS A PROJETS DES ETABLISSEMENTS ET SERVICES SOCIAUX ET MEDICO-SOCIAUX (2 COMMISSIONS)

1) COMMISSION DE SELECTION DES APPELS A PROJETS « CONSEIL GENERAL »

3 Conseillers généraux

M. FOURNIER
M. BRILLAULT
Mme AUBERT

1) COMMISSION DE SELECTION DES APPELS A PROJETS MIXTE « CONSEIL GENERAL / AGENCE REGIONALE DE SANTE »

2 Conseillers généraux

M. BRILLAULT
M. FOURNIER

COMITE REGIONAL POUR LA COHESION SOCIALE ET L'EGALITE DES CHANCES EN ILE-DE-FRANCE

	<u>Titulaire(s)</u>	<u>Suppléant(s)</u>
Séance du 12 avril 2011	M. DESJARDINS	M. SYLVESTRE

COMITE TECHNIQUE PARITAIRE DU CENTRE HOSPITALIER SPECIALISE "CHARCOT" A PLAISIR

Séance du 12 avril 2011	M. GOURDON
-------------------------	------------

COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE LOCALE (CAPL) - CENTRE MATERNEL DE PORCHEFONTAINE A VERSAILLES

	<u>Titulaire(s)</u>	<u>Suppléant(s)</u>
Séance du 12 avril 2011	M. LEBRUN	Mme Chantal HIRT, sage femme cadre supérieur (cat A)

MAISON DE L'ENFANCE DES YVELINES - COMMISSION DE SURVEILLANCE

Séance du 12 avril 2011	M. COLIN M. LOISON Mme AUBERT
-------------------------	-------------------------------------

COMMISSION CONSULTATIVE DE GESTION DE LA CLINIQUE MGEN A MAISONS-LAFFITTE

Séance du 12 avril 2011

M. DESJARDINS

COMMISSION D'ETUDE SUR LES PROBLEMES DE L'INSERTION

Séance du 12 avril 2011

Monsieur le Président de la Commission Emploi, Affaires sanitaires
et sociales M. LEVEL

Mme BOUTIN
Mme MARY
M. FOURNIER
M. DELAPORTE
M. BRILLAULT
M. VIGNIER
M. PIVERT
Mme AUBERT
M. LEBRUN
M. TISSIER

COMMISSION D'ORGANISATION DE LA TRANSFUSION SANGUINE

Séance du 12 avril 2011

Titulaire(s)

Suppléant(s)

M. PIVERT

M. MALLE

COMMISSION DE CONTROLE (AIDE MEDICALE)

Séance du 12 avril 2011

M. FOURNIER
M. PIVERT

COMMISSION DE LA MEDAILLE DE LA FAMILLE FRANCAISE

Séance du 12 avril 2011

(En sa qualité de maire de La Falaise)

(En sa qualité de maire de Houilles)

Titulaire(s)

Mme BOUTIN
Mme DI BERNARDO

M. JOLY

Suppléant(s)

M. LEBRUN
M. BARTH (En sa qualité de
maire d'Ablis)
M. JOUY (En sa qualité de
maire de Freneuse)

COMMISSION DE SURVEILLANCE DE LA RESIDENCE DENIS FORESTIER A LA VERRIERE

Séance du 12 avril 2011

Titulaire(s)

M. PLANCHENAUT

Suppléant(s)

M. VANDEWALLE

COMMISSION DEPARTEMENTALE DE L'EMPLOI ET DE L'INSERTION

Séance du 12 avril 2011

Titulaire(s)

M. FOND

Suppléant(s)

M. DESJARDINS

COMMISSION INTERCOMMUNALE POUR L'ACCESSIBILITE AUX PERSONNES HANDICAPEES DE VERSAILLES GRAND PARC

Courrier de M. le Pdt en date du 21 mai 2010

M. LEBRUN

CONFERENCE DE TERRITOIRE DE SANTE DU DEPARTEMENT DES YVELINES

Séance du 12 avril 2011

Titulaire(s)
M. VIGNIER
M. LEVEL

Suppléant(s)
M. RAYNAL
M. SOLIGNAC

CONFERENCE REGIONALE DE SANTE ET DE L'AUTONOMIE D'ILE-DE-FRANCE

Séance du 12 avril 2011

M. BRILLAULT

CONFERENCE REGIONALE DES RETRAITES ET DES PERSONNES AGEES

Séance du 12 avril 2011

Mme BOUTIN

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION COUDRAY-MONTPENSIER A PARIS

Séance du 12 avril 2011

M. JOUY

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION D'ENTRAIDE DES PUPILLES ET ANCIENS PUPILLES (APEPAPE)

Séance du 12 avril 2011

M. COLIN
M. RAYNAL

**CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION DE GESTION DE L'INSTITUT MEDICO-EDUCATIF ET AUTRES
ETABLISSEMENTS POUR HANDICAPES DE LA REGION DES MUREAUX**

Séance du 12 avril 2011

M. OLIVE
M. TAUTOU

**CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION DE GESTION DE SERVICES POUR ADULTES HANDICAPES
MENTAUX DE LA REGION DE MANTES-LES-MUREAUX**

Séance du 12 avril 2011

M. JOUY

**CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ENFANTS INADAPTES DE MANTES-LA-JOLIE ET
SA REGION**

Séance du 12 avril 2011

M. RICHARD

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION GESTIONNAIRE DE LA MAISON D'ACCUEIL RURALE POUR PERSONNES AGEES (MARPA) DE LA REGION DE BREVAL

Séance du 12 avril 2011

M. JOUY

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION LE LIEN YVELINOIS

Séance du 12 avril 2011

M. RAYNAL
M. FOND
M. BRILLAULT
M. FOURNIER
M. SYLVESTRE

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION POUR ADULTES ET JEUNES HANDICAPES (APAJH)

Séance du 12 avril 2011

Mme BOUTIN

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION SOS VICTIME 78

Séance du 12 avril 2011

M. BRILLAULT

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION YVELINES INSERTION EMPLOI (YIE)

Séance du 12 avril 2011

M. FOND
M. DESJARDINS

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'EXTERNAT MEDICO-PROFESSIONNEL DU CHESNAY ET DU CENTRE D'AIDE PAR LE TRAVAIL "LA RENCONTRE" AU CHESNAY

Séance du 12 avril 2011

M. BRILLAULT

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'INSTITUT D'EDUCATION MOTRICE DE CONFLANS-SAINTE-HONORINE

Séance du 12 avril 2011

M. PIVERT
M. ESNOL

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'INSTITUT MEDICO-EDUCATIF "LE CASTEL" A GAZERAN

Séance du 12 avril 2011

Mme BOUTIN

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'INSTITUT MEDICO-PEDAGOGIQUE DE POISSY

Séance du 12 avril 2011

M. RAYNAL

**CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'INSTITUT MEDICO-PEDAGOGIQUE ET PROFESSIONNEL ET DU CENTRE D'AIDE
PAR LE TRAVAIL-CAT- DE CARRIERES-SUR-SEINE**

Séance du 12 avril 2011

M. JOLY

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'INSTITUT MEDICO-PROFESSIONNEL DES ESSARTS-LE-ROI

Séance du 12 avril 2011

Mme BOUTIN

**CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA MAISON DE RETRAITE PUBLIQUE AUTONOME "LES OISEAUX" DE
SARTROUVILLE**

Séance du 12 avril 2011

M. FOND
M. DESJARDINS

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA MAISON DE RETRAITE PUBLIQUE AUTONOME D'ABLIS

Séance du 12 avril 2011

M. WANE
Mme BOUTIN

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA MAISON DE RETRAITE PUBLIQUE AUTONOME DE TRIEL-SUR-SEINE

Séance du 12 avril 2011

M. TAUTOU
M. OLIVE

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA MAISON DE RETRAITE PUBLIQUE AUTONOME « RICHARD » DE CONFLANS-SAINTE-HONORINE

Séance du 12 avril 2011

M. PIVERT
M. TAUTOU

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA MISSION LOCALE DE RAMBOUILLET

Séance du 12 avril 2011

Mme BOUTIN

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE D'AIDE PAR LE TRAVAIL DU CHESNAY

Séance du 12 avril 2011

M. BRILLAULT

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE D'HEBERGEMENT ET DE REINSERTION SOCIALE "L'EQUINOXE" A MONTIGNY-LE-BRETONNEUX

Séance du 12 avril 2011

Mme AUBERT

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE DE GERONTOLOGIE - RESIDENCE "LES AULNETTES" A VIROFLAY

Séance du 12 avril 2011

M. LOISON
Mme AUBERT

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE DE REEDUCATION MEDICO-PSYCHOLOGIQUE DE SAINT-LAMBERT-DES-BOIS

Séance du 12 avril 2011

M. VANDEWALLE

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE HOSPITALIER SPECIALISE INTERDEPARTEMENTAL DE CLERMONT-DE-L'OISE

Séance du 12 avril 2011

M. FOURNIER

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE POUR JEUNES HANDICAPES SIS 6, RUE MOLIERE A PARIS

Séance du 12 avril 2011

Mme BOUTIN

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE REGIONAL D'ILE-DE-FRANCE POUR L'ENFANCE ET L'ADOLESCENCE INADAPTEE

Séance du 12 avril 2011

M. FOURNIER

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU FOYER POUR HANDICAPES MENTAUX DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

Séance du 12 avril 2011

M. SOLIGNAC

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU SEMI-INTERNAT MEDICO-PEDAGOGIQUE ET PROFESSIONNEL DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

Séance du 12 avril 2011

M. SOLIGNAC

CONSEIL DE FAMILLE DES PUPILLES DE L'ETAT

Séance du 12 avril 2011

M. LEVEL
Mme AUBERT

CONSEIL DE SURVEILLANCE DE L'ATELIER PROTEGE GERE PAR L'ANRP DE MANTES-LA-JOLIE

Séance du 12 avril 2011

M. JOUY

CONSEIL DEPARTEMENTAL CONSULTATIF DES PERSONNES HANDICAPEES

Séance du 12 avril 2011

M. DELAPORTE

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'OFFICE NATIONAL DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE

Séance du 12 avril 2011

M. MALLE

CONSEIL DES DROITS ET DES DEVOIRS DES FAMILLES DE TRAPPES

Mme MARY

CONSEIL LOCAL DE SANTE MENTALE DE TRAPPES

Mme MARY

FONDS DE SOLIDARITE POUR LE LOGEMENT (FSL)

Séance du 12 avril 2011

M. COLIN
Mme AUBERT

Commission d'arrondissement de Mantes-la-Jolie
Commission d'arrondissement de Rambouillet
Commission d'arrondissement de Saint-Germain-en-Laye
Commission d'arrondissement de Versailles

M. VIALAY
M. PLANCHENAULT
M. PIVERT
M. de LA FAIRE

JURY D'ATTRIBUTION DES BOURSES DEPARTEMENTALES AUX ASSISTANTS SOCIAUX ET AUX PUERICULTRICES

Séance du 12 avril 2011

Titulaire(s)

Suppléant(s)

M. PIVERT
M. SYLVESTRE

Mme BOUTIN
Mme AUBERT

OBSERVATOIRE NATIONAL DE L'ACTION SOCIALE DECENTRALISEE (ODAS)

Séance du 12 avril 2011

M. FOURNIER

PREMIER COLLEGE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'OFFICE NATIONAL DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE

Séance du 12 avril 2011

M. JOUY

SERVICE D'AIDE MEDICALE D'URGENCE - (SAMU) - COMITE DEPARTEMENTAL

Séance du 12 avril 2011

M. FOURNIER
M. LEVEL
M. VIGNIER

**ETABLISSEMENTS DEPARTEMENTAUX D'AIDE SOCIALE
Centre Maternel de Porchefontaine à Versailles - Commission de surveillance**

Séance du 12 avril 2011

M. COLIN
M. LOISON
Mme AUBERT

Sapeurs-pompiers et Protection civile
--

COMMISSION CONSULTATIVE DEPARTEMENTALE DE SECURITE ET D'ACCESSIBILITE (CCDSA)

Séance du 12 avril 2011	<u>Titulaire(s)</u>	<u>Suppléant(s)</u>
	M. BEL	M. FOURNIER
	M. BRILLAULT	M. FOND
	M. JOUY	M. PIVERT

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA SECURITE CIVILE

Séance du 12 avril 2011	<u>Titulaire(s)</u>	<u>Suppléant(s)</u>
	M. RICHARD	M. FOND
	M. COLIN	M. GOURDON

OBSERVATOIRE DEPARTEMENTAL DU VOLONTARIAT DANS LES CORPS DE SAPEURS-POMPIERS

Séance du 12 avril 2011	M. JOLY
	M. BARTH

SOUS COMMISSION DEPARTEMENTALE POUR L'ACCESSIBILITE DES PERSONNES HANDICAPEES

Séance du 12 avril 2011	M. DELAPORTE
-------------------------	--------------

Transports

ASSOCIATION DE L'AVENUE VERTE LONDON PARIS

Séance du 12 avril 2011	<u>Titulaire(s)</u>	<u>Suppléant(s)</u>
	M. TETART	M. FOURNIER

COMITE DE PILOTAGE DU PLAN DE DEPLACEMENTS URBAINS DE LA REGION D'ILE-DE-FRANCE

Séance du 12 avril 2011	M. SCHMITZ
-------------------------	------------

COMITE TECHNIQUE DEPARTEMENTAL DES TRANSPORTS

Séance du 12 avril 2011	<u>Titulaire(s)</u>	<u>Suppléant(s)</u>
	M. de LA FAIRE M. TETART M. LOISON M. TAUTOU	M. BRILLAULT M. SOLIGNAC M. BARTH M. FOND

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU SYNDICAT DES TRANSPORTS D'ILE-DE-FRANCE (STIF)

Séance du 12 avril 2011	M. TETART
-------------------------	-----------

SYNDICAT MIXTE D'ETUDES POUR LA REOUVERTURE DE LA GRANDE CEINTURE SNCF OUEST

Séance du 12 avril 2011

Titulaire(s)

M. ESNOL
M. BRILLAULT
M. RICHARD
M. DESJARDINS
Mme DI BERNARDO
M. TETART
M. DELAPORTE
M. SOLIGNAC
M. LEVEL
M. COLIN
M. LEQUILLER
M. de LA FAIRE
M. PIVERT
M. RAYNAL
M. JOLY

Suppléant(s)

M. OLIVE
M. BEL
M. VIGNIER
Mme AUBERT
M. LEBRUN
M. VANDEWALLE
M. FOND
M. FOURNIER
M. PLANCHENAULT
Mme BOUTIN
M. GOURDON
M. LOISON
M. JOUY
M. BARTH
M. TAUTOU

Urbanisme

COMMISSION CHARGÉE D'ETABLIR LA LISTE D'APTITUDE DES COMMISSAIRES-ENQUETEURS DANS LE DEPARTEMENT DES YVELINES

Séance du 12 avril 2011

Titulaire(s)

M. LOISON

Suppléant(s)

M. PIVERT

COMMISSION D'EVALUATION DU COUT DES SERVICES ASSURES PAR LES COMMUNES COMPRISES DANS LA ZONE DE L'AGGLOMERATION NOUVELLE DE SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

Séance du 12 avril 2011

M. JOUY

COMMISSION DEPARTEMENTALE CONSULTATIVE DES GENS DU VOYAGE

Séance du 12 avril 2011

Titulaire(s)

Suppléant(s)

M. RICHARD
M. BEL
M. DELAPORTE
M. DELIGNE

Mme BOUTIN
M. SOLIGNAC
M. PIVERT
M. BARTH

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AGENCE D'URBANISME ET DE DEVELOPPEMENT DE LA SEINE-AVAL (AUDAS)

Séance du 12 avril 2011

Titulaire(s)

Suppléant(s)

M. TAUTOU
M. JOUY
M. SYLVESTRE

M. VIALAY
M. OLIVE
M. ESNOL

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AGENCE FONCIERE ET TECHNIQUE DE LA REGION PARISIENNE (AFTRP)

Séance du 12 avril 2011

(Un Conseiller Général exerçant un mandat de maire)

M. PLANCHENAUT

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER D'ILE DE FRANCE

Séance du 12 avril 2011

M. SOLIGNAC

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DES YVELINES

Séance du 12 avril 2011

M. SOLIGNAC
M. SCHMITZ
M. OLIVE
M. TAUTOU
M. BEL
M. RAYNAL
M. GOURDON
M. SAINT-AMAUX

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CONSEIL D'ARCHITECTURE D'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT (CAUE)

Séance du 12 avril 2011

M. DESJARDINS
M. OLIVE
M. BARTH
M. DELAPORTE
M. RICHARD
M. TAUTOU

GROUPEMENT D'INTERET PUBLIC (GIP) DU GRAND PROJET DE VILLE (GPV) DE TRAPPES - LA VERRIERE

Séance du 12 avril 2011

Monsieur le Président du Conseil
général

SYNDICAT MIXTE D'AMENAGEMENT ET DE GESTION DU PARC NATUREL REGIONAL DU VEXIN FRANÇAIS

Séance du 12 avril 2011

Titulaire(s)

Suppléant(s)

M. JOUY
M. TAUTOU

M. SAINT-AMAUX
M. VIALAY

SYNDICAT MIXTE DU PARC NATUREL REGIONAL DE LA HAUTE VALLEE DE CHEVREUSE

Séance du 12 avril 2011

Mme BOUTIN
Mme AUBERT
M. PLANCHENAULT
M. VANDEWALLE

SYNDICAT MIXTE OUVERT D'ETUDES PARIS METROPOLE

Séance du 12 avril 2011

Titulaire(s)
M. SCHMITZ

Suppléant(s)
M. LEQUILLER

Taux d'imposition directe de l'exercice 2011

M. SOLIGNAC, *rapporteur* – La loi nous fait obligation de nous prononcer avant la fin du mois d'avril sur les taux d'imposition directe de l'exercice. Après la réforme intervenue de la fiscalité directe locale, le Département n'a plus à se prononcer que sur le taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties, le seul encore de sa compétence.

Les services fiscaux nous ont communiqué de manière informelle l'estimation des bases de cette taxe pour 2011, qui s'élèvent à 2 275 928 000 euros. Celles-ci progressent de 2,93% par rapport à 2010, du fait de la revalorisation forfaitaire nominale de 2% décidée en loi de finances initiale mais aussi d'un accroissement physique de près de 1%. Elles n'avaient progressé que de 2,8% l'an passé, dont seulement 1,6% au titre de la croissance physique.

Le Département n'augmentera pas le taux en 2011. Celui-ci, qui était de 5,28% l'an dernier, passera toutefois à 7,58%, la part régionale de cette taxe ayant été transférée aux départements, mais l'opération est neutre pour les contribuables.

La commission des Finances a donné un avis favorable à l'unanimité des votants avec deux abstentions de vote.

M. BARTH – Je souhaite ici souligner quelques points qui ne vous auront pas échappé, concernant les effets de la suppression de la taxe professionnelle et de la réforme des collectivités locales.

L'opposition a vivement dénoncé ces deux réformes qui réduisaient encore l'autonomie fiscale des collectivités, notamment des départements. Comme en atteste de projet délibération, l'État a seul la main sur le panier de nouvelles recettes prévues afin de compenser la suppression de la taxe professionnelle. Le Département n'a plus à se prononcer que sur le seul taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties, ce qui limite grandement ses marges de manœuvre financière et, partant, ses possibilités de financer certains programmes spécifiques. Ainsi notre Département ne pourra-t-il sans doute plus soutenir aussi fortement l'innovation et la recherche dans l'industrie automobile – deux rapports initialement inscrits à l'ordre du jour ont d'ailleurs été retirés, qui représentaient un engagement de trois millions d'euros – ou même faire face à ses dépenses obligatoires, appelées pourtant à augmenter, la situation de l'emploi ne s'améliorant pas, sauf à ce que nous réduisions d'autres interventions, notamment l'aide apportée aux communes. Car bien évidemment, ce n'est pas le transfert de la part régionale de la taxe foncière sur le bâti qui permettra que le compte y soit ! Pour ce qui est de l'application de ces réformes, l'impréparation est patente. Il faut d'ailleurs souligner l'excellent travail réalisé par les services, à la fois du Département et du Trésor public, alors que manquent tant d'informations indispensables à la préparation du budget départemental et à l'estimation des recettes. On ignore toujours le montant exact des dotations de l'État destinées à remplacer la taxe professionnelle. Le budget n'a pu être établi que sur la base des simulations issues des travaux de la mission Durieux-Subremont, transmises au courant de l'été dernier. Ces recettes pour 2011 ne nous seront notifiées qu'à l'automne, alors que plus des trois quarts du budget auront été exécutés.

L'incohérence de l'Etat, c'est d'avoir lancé dans la précipitation une réforme-clé contraignant les services fiscaux à recourir à des expédients et mettant en difficulté les collectivités territoriales, alors que ce sont elles qui réalisent la majorité des investissements dans notre pays et contribuent largement au maintien de la cohésion sociale au travers de leurs aides.

Il n'y a cohérence que si le projet est de procéder à une recentralisation autoritaire mettant à mal l'un des piliers de la démocratie, le principe de libre administration des collectivités territoriales qui veut que celles-ci disposent des moyens nécessaires de répondre aux besoins des citoyens qui les ont élues. Poursuivre dans cette voie, c'est l'assurance que le fossé continuera de se creuser entre les élus et les citoyens. Edouard Balladur, à la tête de la commission qu'il avait été chargé de présider,

avait dit, constatant qu'il serait impossible de « supprimer les départements », qu'il fallait les « étouffer ». Voilà au moins une promesse tenue : le nœud coulant se resserre de plus en plus.

M. le PRÉSIDENT – Nous l'avions relevé lors du débat d'orientations budgétaires, notre autonomie fiscale est désormais limitée à 18% du total de nos recettes, ce qui est en effet peu. Comme nous nous étions engagés à ne pas augmenter la fiscalité durant les trois prochaines années, nos marges de manœuvre sont réduites. Il y a heureusement une bonne nouvelle : le produit des droits de mutation continue d'augmenter dans les Yvelines. Il est cependant écrêté au profit des départements les plus défavorisés qui n'arrivent parfois même pas à faire face à leurs dépenses sociales obligatoires, sans parler d'une quelconque politique d'investissement. En 2011, cet écrêtement portera sur quelque 22 millions d'euros et dans le futur, il ne pourra que s'accroître.

On peut néanmoins être serein jusqu'à la mise en œuvre de la réforme territoriale de 2014. Nous aurons les moyens de notre politique, même s'il nous faudra faire preuve de sagesse et sans doute procéder à des arbitrages. Vous savez combien je suis attaché à la solidarité envers nos concitoyens les plus démunis, qui est notre mission première, mais aussi les communes qui, sans l'aide du Conseil général, notamment les plus petites d'entre elles, ne pourraient rien faire. C'est d'ailleurs pourquoi je vous proposerai de relancer divers dispositifs exceptionnels mais bien entendu, cela dépendra beaucoup de la tenue du marché immobilier dans le département, les droits de mutation représentant, avec quelque 240 millions d'euros, l'essentiel de nos ressources. Au premier trimestre 2011, leur produit a augmenté de près de 30% par rapport à la même période de l'année dernière. Mais il faut se souvenir qu'il y a toujours un coup d'accélérateur en début d'année. Et pour le futur, nous n'avons rien à espérer... sinon un écrêtement accru.

M. BARTH – L'Etat se sert aussi largement sur le produit des droits de mutation, dont nous ne tirons donc pas pleinement bénéfice de l'augmentation.

M. le PRÉSIDENT – Ce produit augmente. C'est l'un de nos atouts. C'est la justification de notre politique d'attractivité du territoire de façon à permettre aux entreprises, créatrices de richesses, de continuer de se développer dans notre département ou de s'y implanter.

Les conclusions du rapport, mises aux voix, sont adoptées avec onze abstentions de vote (groupe des Elus de Gauche).

Plan d'appui à la filière automobile. Aide à l'innovation. Subvention à la société AAA Industries à Buc

M. le PRÉSIDENT – Avant de donner la parole à Joël Loison pour rapporter ce dossier, je vous rappelle que sont présentés dans la cour d'honneur de l'Hôtel du Département les différents véhicules électriques qui ont été sélectionnés et présentés au Salon de Genève. L'un de ces véhicules a été retenu par la Deutsche Post pour distribuer le courrier en milieu urbain. La fabrication de ces prototypes a bénéficié d'une aide départementale dans le cadre de l'appel à projets, dont notre collègue Yves Vandewalle a présidé la commission. Les trois sociétés lauréates, Acca, Induct et Muses, sont implantées à Buc, Conflans et Guyancourt. Acca a fait travailler sur ce projet des élèves ingénieurs de l'ESTACA, école qui doit rejoindre bientôt Satory. Toutes sont venues s'implanter dans les Yvelines en raison de l'aide du Département mais aussi parce que les Yvelines sont le berceau de l'industrie automobile et un grand département de cette industrie, avec les deux groupes Renault et PSA, sans compter la multitude de sous-traitants. Tous les responsables que vous pourrez rencontrer vous diront combien l'aide du Département a été déterminante : d'aucuns la qualifient de « rampe de lancement » indispensable à leurs projets.

Berceau de l'industrie automobile, les Yvelines seront également le berceau de la révolution électrique de cette industrie. Je vous ai fait distribuer sur table un excellent article paru dans *La Croix* le 11 avril 2011 intitulé « *Les Yvelines veulent être le berceau de la révolution électrique* ».

Notre dispositif original d'aide à l'innovation a eu un triple impact. Sur l'emploi tout d'abord, avec près de deux mille emplois créés. Sur l'attractivité de notre territoire : les Yvelines comptent 24 000 chercheurs privés contre 22 000 dans les Hauts-de-Seine et 9 000 dans l'Essonne. Sur la recherche-développement : notre département est leader s'agissant des dépôts de brevets avec 975 par an contre 640 dans l'Essonne, 300 dans le Val d'Oise et à peine plus de 1 000 à Paris. Ce dispositif a aussi renforcé notre image de département dynamique et innovant : grâce à l'aide du Conseil général, PSA a choisi de fabriquer à Poissy, plutôt qu'en Espagne la 207, qui émettra moins de 99 grammes de CO. Le technocentre de Renault à Guyancourt devrait, quant à lui, passer prochainement de 12 000 à 15 000 salariés, grâce à la relocalisation d'une partie des activités du groupe actuellement implantées dans les Hauts-de-Seine. Sans notre politique volontariste, nous n'aurions pas eu ces retombées. Ce n'est qu'au travers des entreprises et des richesses qu'elles produisent que nous pouvons trouver les moyens de notre politique, notamment en faveur des plus démunis. Cette politique, que nous avons engagée de manière unanime en mars 2009, doit être poursuivie.

M. LOISON, *rapporteur* – La société AAA Industries, implantée à Buc, sollicite l'aide du Département pour la fabrication d'un véhicule électrique de longueur modulable, dénommé Modul'eo, pouvant passer de 2,40 m à 3,20 m de longueur et de 100 à 600 litres de volume de charge. Ce véhicule, qui pourrait atteindre une vitesse de 90 km/h et aurait une autonomie de 120 km, serait adapté à un usage urbain et péri-urbain. Du fait de l'absence de pédalier, il serait parfaitement adapté aux personnes à mobilité réduite, sans modification technique coûteuse. Son prix de vente serait de 18 000 euros, bonus écologique déduit.

Le projet de recherche-développement consiste à lever différents verrous technologiques. Il est prévu sur 23 mois à partir de juillet 2010. Son coût total s'élève à 1 966 349 euros hors taxes. Les dépenses éligibles retenues sont de 1 631 676 euros hors taxes. Outre la subvention du Département qui, au taux de 20% et compte tenu du plafond, s'élèverait à 326 335 euros, le projet serait financé grâce au crédit d'impôt recherche, à l'autofinancement de l'entreprise, à des apports en comptes courants et une avance remboursable d'OSEO. Une convention sera conclue avec la société AAA. En raison de sa nature confidentielle, l'annexe technique n'est jointe ni au rapport ni à la délibération. Elle peut être consultée dans les bureaux des services du Département. La Commission permanente aura délégation pour approuver d'éventuels avenants.

En contrepartie de cette aide, la société AAA s'engage à maintenir son siège et ses activités de recherche-développement dans les Yvelines pendant six ans au moins. Si son projet réussit, elle pourrait embaucher quinze personnes supplémentaires d'ici à 2015.

La commission Urbanisme, environnement et affaires rurales a donné un avis favorable unanime et la commission des Finances un avis conforme.

M. le PRÉSIDENT – Cette entreprise, située à Buc, devrait passer de 25 à 40 salariés et pourrait à terme rejoindre le pôle du plateau de Satory.

MME AUBERT – Permettez-moi d'exprimer ma perplexité devant les différents projets de délibération qui nous sont aujourd'hui soumis dans le cadre du plan d'appui à la filière automobile, et ce même si l'examen de deux des projets initialement prévus a été reporté, ce qui ramène le total de subventions de six à trois millions d'euros.

Je comprends bien que ces projets s'inscrivent dans la continuité du plan voté en 2009 et suis pleinement consciente du rôle économique de ces entreprises dans le département, par l'emploi qu'elles créent et les taxes qu'elles rapportent. Je n'en suis pas moins perplexé quand des besoins, à

mes yeux plus criants, ne sont pas satisfaits. La priorité devrait être aujourd'hui au logement, à la formation des jeunes, à la réinsertion des plus fragiles, à l'aide à nos aînés. Je ne peux m'empêcher de rechercher la cohérence du langage et des actes lorsque les subventions allouées aux associations qui œuvrent en ces domaines sur le terrain diminuent ou sont supprimées, lorsque les critères exigés pour être éligibles à l'allocation énergie sont de plus en plus restrictifs, lorsque les aides attribuées au titre de l'APA s'amenuisent, lorsqu'une association comme PAM 78 manque cruellement de moyens, lorsque les besoins de places en crèches et halte-garderies sont loin d'être satisfaits...

Ces millions d'euros, qui ne sont qu'une goutte d'eau dans les comptes des grands groupes de l'industrie automobile, représentent une somme considérable pour le Conseil général. Je ne connais pas l'historique des subventions qu'il est proposé d'allouer et j'avoue, bien humblement, que mes compétences dans le domaine industriel sont limitées. C'est avec intérêt que j'écouterai les explications que l'on voudra bien me donner pour, une prochaine fois, pouvoir voter en toute connaissance de cause. Pour l'heure, je ne voterai pas contre ce qui nous est proposé. Je m'abstiendrai.

M. FOND – Elu d'une ville qui connaît un fort taux de chômage, je puis témoigner que l'un de nos principaux soucis est le maintien de l'emploi dans le département. Il importe que nous ayons des entreprises dans les créneaux les plus porteurs. S'il n'y a pas de grand groupe industriel automobile à Sartrouville, de nombreux sous-traitants y sont implantés. C'est donc des deux mains que, pour ma part, je voterai ce projet de délibération : il est capital de garantir un avenir à nos jeunes et que ceux-ci puissent trouver un emploi, notamment dans l'industrie. La préservation et le développement du tissu industriel dans les Yvelines me paraissent être notre première priorité.

M. VANDEWALLE – Il faut remettre les choses en perspective. Le budget total du Département s'élève à plus d'un milliard d'euros, sur lesquels 68% sont consacrés à l'action sociale, si l'on inclut les frais de personnel. On ne peut donc pas dire que nous ne fassions pas un effort considérable dans notre domaine de compétence premier. Mais sans création de richesses, nous aurions bien du mal à remplir notre mission. C'est pourquoi il nous faut soutenir l'activité économique. N'oublions jamais que nous sommes passés, il y a quelques années, à deux doigts de la fermeture de l'usine de Flins ! Si les grands constructeurs automobiles font un effort pour maintenir et même développer leur activité dans les Yvelines, c'est parce qu'ils y trouvent un excellent accueil – leurs responsables nous l'ont dit de vive voix. Notre Département ne remplirait pas correctement sa mission au service des Yvelinois s'il ne faisait pas cet effort en faveur du développement économique, au demeurant modeste au regard du budget total.

M. SYLVESTRE – Afin de lever tout malentendu, je tiens à dire d'emblée que nous sommes d'accord pour soutenir la recherche-développement et l'innovation visant à la fabrication de véhicules non polluants. Mais il faut que cette production soit créatrice d'emplois et de richesses pour notre territoire et qu'il n'y ait donc pas de délocalisations. Le maintien des emplois de techniciens chargés de ces recherches pendant les quelques années que durent ces recherches est vraiment un minimum, insuffisant à nos yeux pour justifier le soutien départemental. Nous pensions avoir été entendus et que telle serait dorénavant la position du Conseil général. Or, à la lecture des conventions qui nous sont présentées, il n'en est rien.

Nous réitérons nos demandes d'information sur certaines nouvelles dispositions des conventions passées avec les entreprises. Il est en effet prévu que celles-ci s'engagent à mener des actions au profit des bénéficiaires du RSA. Quelles seront les modalités exactes de cette initiative, qui n'a jamais été évoquée auparavant ni en commission, ni en séance publique ? Nous sommes dubitatifs quant à l'efficacité de l'engagement d'intégrer des bénéficiaires du RSA au sein des programmes de recherche soutenus par le Département.

Si le Département soutient des entreprises, il faut en contrepartie que celles-ci prennent des engagements en matière d'emploi. Or, dans les conventions qui nous sont soumises, il n'y a plus de

réelle exigence de création d'emplois. S'il est difficile de l'imposer à de petites entreprises, il n'en va pas de même pour les grands groupes. Si ceux-ci ne souhaitent pas s'engager sur ce point, n'y a-t-il pas matière à reconsidérer les subventions qui leur sont accordées ? Les tergiversations qui ont tirailé la majorité au sujet de deux projets de subvention au profit de PSA et de Renault, finalement retirés de l'ordre du jour, ne peuvent que nous conforter dans notre position.

Deux choix s'offrent à nous et nous souhaiterions en débattre plus longuement. Soit nous continuons de mener une politique économique peu efficace en matière d'emploi et sans lien avec les compétences-clés du Département, dont l'insertion. Soit nous reconsidérons totalement notre politique de développement économique et d'insertion en cherchant à l'ancrer plus profondément au profit des PME yvelinoises et à créer des partenariats quantifiables et durables pour l'insertion des bénéficiaires du RSA.

Nous vous redemandons donc solennellement, Monsieur le Président, de bien vouloir organiser, le plus tôt possible, un débat sur ce sujet fondamental. Il en va de la transparence de la politique départementale, de son efficacité et, donc, de son bien-fondé.

Puisque les crédits débloqués dans le cadre du plan d'appui à la filière automobile ne répondent pas toujours à des objectifs clairs de développement de l'économie et de l'emploi yvelinois, nous ne prendrons pas part au vote sur les projets de délibération relatifs aux subventions qu'il est prévu d'accorder d'une part à la société Eberspächer France, d'autre part aux sociétés PCA, Valeo, EMC et IAV France.

M. WANE – Je partage l'analyse de notre collègue André Sylvestre. Il faut être pragmatique. Il est louable de soutenir la recherche-développement, surtout pour des projets créateurs d'emplois et visant à la préservation de l'environnement, mais il est normal de s'assurer que l'argent public est utilisé à bon escient. L'aide accordée à Continental a été, à cet égard, un exemple désastreux : l'entreprise a délocalisé sa production après avoir empoché une subvention de près d'un million d'euros. Pour ma part, je ne soutiendrai des projets d'investissement que s'ils comportent des garanties en matière d'emplois et s'ils concernent une recherche-développement véritablement innovante. Sur le présent projet de délibération, je m'abstiendrai car il ne s'agit pas à proprement parler d'innovation – la modularité d'un véhicule, déjà été étudiée par certains constructeurs, ne va pas révolutionner l'automobile. Je voterai en revanche le projet ayant trait à la climatisation des véhicules électriques, équipement qui n'existe pas encore.

M. FOURNIER – A entendre Marie-Hélène Aubert, on pourrait penser que le budget départemental d'action sociale diminue, alors qu'il ne fait qu'augmenter. Je ne vous rappellerai pas les montants consacrés à l'APA, au RSA, au FSL... Certes, pour les associations, nous n'octroyons plus systématiquement d'aides récurrentes. Nous privilégions désormais les appels à projets dans les domaines des compétences du Département. Mais je ne peux laisser dire que notre budget social serait en baisse.

M. le PRESIDENT – Merci de cette mise au point.

MME AUBERT – Je n'ai pas dit que le budget d'action sociale diminuait. J'ai seulement remis en question certains choix alors que tous les besoins sociaux sont loin d'être satisfaits. Le Département devrait, me semble-t-il, recentrer son action en ce domaine.

M. DELIGNE – Il nous faudra avoir en séance publique un débat afin de définir des critères précis et stables de subvention des projets et déterminer les procédures de contrôle de l'utilisation des sommes allouées. Il faut de même que nous nous prononcions clairement sur la différence de traitement à opérer entre les grandes entreprises et les PME-PMI. La position exprimée par notre président de groupe me paraît particulièrement sage.

On ne peut pas se contenter de répondre à notre collègue Marie-Hélène Aubert que le développement de l'activité et de l'emploi sont indispensables. Il n'y a pas ici un seul élu qui serait opposé au développement économique ou qui ne serait pas conscient de l'importance de l'industrie automobile dans le département.

Je comprends bien que les aides accordées pour des projets de recherche-développement participent de l'attractivité de notre département. Mais celle-ci passe aussi par une offre de transports collective satisfaisante, des logements en nombre suffisant au loyer abordable, et des services de qualité.

L'augmentation faramineuse de la taxe sur les créations de bureaux prévue dans la loi de finances pour 2011 ne sera pas neutre sur l'attractivité. Le taux de cette taxe va tripler dans les Yvelines, passant à 214 euros/m² et sera très dissuasive. Certaines grandes entreprises, qui envisageaient de s'étendre dans le département, s'interrogent devant le renchérissement des opérations qui en résultera.

M. LE RAPPORTEUR – Il s'agit bien dans ce rapport d'un soutien à une PME pour un projet de recherche-développement contribuant à des créations d'emplois, l'entreprise en question s'engageant à maintenir son activité dans les Yvelines. Chacun qui s'est exprimé ayant dit être favorable à de tels critères, pourquoi s'abstenir ?

M. TISSIER – Il me semble qu'il faut faire porter l'effort sur les PME-PMI. Je ne dis pas qu'en aucun cas, une aide ne doit être apportée aux grandes entreprises, surtout dans les périodes difficiles. Tout dépend de leur situation financière. Si elles réalisent d'importants bénéfices et distribuent intéressement aux salariés et dividendes en hausse aux actionnaires, il n'est pas nécessaire de les aider. Si elles sont à la peine, cela vaut la peine de reconsidérer les choses.

M. VANDEWALLE – L'assemblée départementale a décidé que dorénavant les grandes entreprises ne bénéficieraient plus de subventions, mais seulement d'avances remboursables.

M. le PRESIDENT – C'est l'un des engagements personnels que j'avais pris. Les grands principes que nous avons votés ne sont en rien remis en cause. Les dossiers aujourd'hui présentés ont été instruits antérieurement.

Je remercie tous ceux, nombreux, qui ont pris part à ce débat, témoignant de l'intérêt que suscite cette politique innovante.

Madame Aubert, l'aide que nous apportons pour attirer les entreprises sur notre territoire n'est pas exclusive de notre politique sociale. Nous sommes également très innovants en matière sociale. La concurrence est vive entre territoires, notamment en Ile-de-France. Rien n'est acquis en matière d'emploi dans les Yvelines. Il est très important que nous ayons forgé notre propre marque de fabrique et que nous la défendions. Le Val d'Oise, dont je vais rencontrer le nouveau président, mène lui aussi une politique très innovante pour attirer des entreprises, notamment japonaises.

Aux élus de gauche, je dis qu'il faut de la constance dans notre message. Nous ne pouvons pas sans cesse remettre en cause les politiques que nous avons décidées – en l'espèce à l'unanimité en mars 2009. Rien n'est jamais acquis : souvenons-nous, comme l'a rappelé le rapporteur, que le site de Flins a été extrêmement fragile. Notre politique en faveur du développement de l'activité économique – laquelle ne va pas à l'encontre de notre politique sociale – doit être volontariste et constante. Les retombées de l'activité économique sont au contraire le moyen de financer notre politique sociale. Il ne s'agit pas là de vases communicants, mais de champs complémentaires.

Nous nous sommes interrogés sur les dispositifs mis en œuvre. Il me paraît normal dans certains cas d'accorder des avances remboursables et non des subventions. S'agissant des grands groupes, n'oublions pas que c'est grâce à l'aide du Département, que PSA a accepté que la 207 soit fabriquée à Poissy, et non pas en Espagne comme initialement prévu. Pour donner des résultats, notre politique doit s'inscrire dans la durée. Il y va de notre crédibilité.

Cela étant, il est désormais acté que les grands groupes bénéficieront dorénavant d'avances remboursables. Je voudrais également rassurer notre collègue André Sylvestre : les conventions comportent désormais une obligation pour les entreprises aidées par le Département de se maintenir au moins six ans dans les Yvelines, alors qu'il n'y avait auparavant aucune exigence de cette sorte. Les conventions comportent de même des objectifs chiffrés en matière de créations d'emplois. Quant au caractère innovant des projets, c'est notre collègue Yves Vandewalle qui en décide, avec l'ensemble des membres de la commission qui l'assiste, en présence du sous-préfet de Mantes en charge du développement économique. Des projets qui ne paraissaient pas assez innovants ont été rejetés. Il y a une réelle sélection : ce n'est pas un guichet ouvert.

Pour les trois projets sélectionnés pour le Salon de Genève, où pour la première fois une collectivité territoriale était présente, ce sont près de deux cents emplois qui ont été créés à Buc, Conflans et Guyancourt.

Nous réinscrivons à l'ordre du jour d'une prochaine séance les deux dossiers qui ont été retirés aujourd'hui et qui concernaient l'un Renault, l'autre PSA, les montants en question étant inclus dans une enveloppe que nous avons votée à l'unanimité en mars 2009.

M. BARTH – Nous sommes parfaitement conscients de la nécessité d'une continuité dans la politique départementale et ne souhaitons pas la remettre en cause. Ce sont les deux dossiers concernant Renault et PSA qui nous donnaient, eux, l'impression qu'on revenait sur le principe des avances remboursables qui avait été acté.

M. le PRESIDENT – Ce sont les ultimes dossiers qui vous seront présentés dans le cadre de l'ancien dispositif.

M. DELIGNE – La seule inconstance en définitive, c'est celle du Gouvernement qui a triplé la taxe sur les créations de bureaux au profit du projet de Grand Paris, ce qui pénalise lourdement les Yvelines.

M. VANDEWALLE – J'ai saisi par écrit la ministre Christine Lagarde de ce sujet important. Les entreprises yvelinoises vont être littéralement matraquées. Ce sont paradoxalement les Yvelines qui subissent la plus forte hausse alors que ce sont elles qui bénéficieront le moins du métro automatique du Grand Paris.

M. DELIGNE – Je vous remercie de votre objectivité.

Les conclusions du rapport, mises aux voix, sont adoptées avec deux abstentions de vote : Mme Aubert et M. Wane.

Plan d'appui à la filière automobile. Subvention à la société Eberspächer France à Elancourt

M. OLIVE, *rapporteur* – La société Eberspächer à Elancourt sollicite une aide du Département pour deux projets. Le premier, Ebertop, concerne l'aération, le chauffage et la climatisation de véhicules spéciaux comme les ambulances. Les trois fonctions, aujourd'hui assurées par des équipements séparés, pourraient l'être par un équipement unique, ce qui réduirait les coûts mais permettrait aussi le chauffage autonome de ces véhicules, moteur à l'arrêt, avantage appréciable lorsqu'il s'agit de transporter des personnes malades ou affaiblies. Le deuxième projet, Microcool, consiste à équiper d'une climatisation les voiturettes et, en cas de succès, les véhicules électriques.

La phase de recherche-développement des deux projets nécessitera d'embaucher un ingénieur, un technicien et deux monteurs, et de faire appel à divers sous-traitants installés dans les Yvelines.

Le coût total des projets s'élève à 473 840 euros – 270 880 euros pour Ebertop et 202 960 euros pour Microcool. Il vous est proposé d'accorder à l'entreprise une subvention de 94 000 euros, dont 54 000 euros pour le premier de ces projets et 40 000 euros pour le second.

La commission Urbanisme, Environnement et Affaires rurales a donné un avis favorable unanime et la commission des Finances un avis conforme.

Les conclusions du rapport, mises aux voix, sont adoptées avec une abstention de vote : Mme Aubert, le Groupe des Elus de Gauche ne prenant pas part au vote.

Plan d'appui à la filière automobile. Subventions aux sociétés PCA, IAV, EMC et Valeo

M. OLIVE, *rapporteur* – Le plan d'appui à la filière automobile voté par l'assemblée départementale le 12 mars 2009 prévoit d'apporter un soutien financier aux sociétés ayant des projets de recherche, développement et innovation. Dans ce cadre, les sociétés PCA, IAV, Valeo et EMC sollicitent l'aide du Département pour le projet collaboratif DS3.

Afin d'anticiper l'entrée en vigueur des nouvelles normes européennes Euro 6 et CAFE 2020, ce projet propose une alternative à l'hybridation ou au tout électrique, dite motorisation stratifiée. Le principe de cette technologie consiste à réaliser une combustion en mélange pauvre, ce qui permet de réduire d'environ 15% la consommation de carburant par rapport à un moteur équivalent fonctionnant en combustion conventionnelle. Elle devrait permettre de limiter les émissions de CO₂ à 95g/km sans augmenter le prix d'achat des véhicules du segment B.

Ce projet s'inscrit par ailleurs dans une collaboration entre trois grands groupes, PCA (Peugeot Citroën Automobiles), IAV, Valeo, et une PME, EMC, tous implantés dans les Yvelines. Il mobilisera huit personnes chez PCA à Vélizy, dix personnes chez Valeo, cinq chez IAV et six chez EMC.

Le montant total des dépenses éligibles s'élève à 7 594 493 euros. Le montant de la subvention envisagée pour l'ensemble des partenaires, correspondant à 25% de ces dépenses, se monte à 1 898 623 euros.

La commission Urbanisme, Environnement et Affaires rurales a donné un avis favorable unanime et la commission des Finances un avis favorable à l'unanimité des votants avec deux abstentions de vote.

Les conclusions du rapport, mises aux voix, sont adoptées avec une abstention de vote : Mme Aubert, le Groupe des Elus de Gauche ne prenant pas part au vote.

Subventions à la Société des ingénieurs de l'automobile (SIA) pour les RencOntres pour l'Automobile de demain (ROAD) à Versailles-Satory

M. COLIN, *rapporteur* – La Société des ingénieurs de l'automobile (SIA) est une organisation professionnelle très influente au sein de la filière automobile française. Forte de 2 000 adhérents et d'un réseau de 8 000 ingénieurs, techniciens et chercheurs, elle fait de la formation professionnelle, organise des colloques de haut niveau et diverses manifestations ayant un fort retentissement. Elle a ainsi organisé en 2008 et 2010 à Satory deux congrès et surtout la dernière édition de son Trophée SIA, manifestation récompensant la fabrication de véhicules à faible empreinte énergétique par des élèves ingénieurs. Vu le succès remporté par ce Trophée en 2010, elle a souhaité lui adonner une ampleur inédite en 2011 en en faisant l'un des grands rendez-vous français de l'éco-mobilité. L'événement sera rebaptisé ROAD 2011 (RencOntres pour l'Automobile de Demain). De nombreuses sociétés ont d'ores et déjà fait part de leur intention d'y prendre part. Le budget est

estimé à 350 000 euros. Les grands constructeurs y contribueront à hauteur de 190 000 euros. Il vous est proposé que le Conseil général accorde une subvention exceptionnelle de 90 000 euros.

La commission Urbanisme, Environnement et Affaires rurales a donné un avis favorable unanime et la commission des Finances un avis conforme.

M. le PRÉSIDENT – Je suis heureux que nous puissions apporter notre soutien à cette belle et importante manifestation.

Les conclusions du rapport, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Indemnisation consécutive à des sondages archéologiques sur les terres de la Ferme de la Haye aux Mureaux et à Flins-sur-Seine.

M. JOUY, *rapporteur* – Les terrains de la Ferme de la Haye à Flins et aux Mureaux, qui appartenaient à l'Établissement public foncier des Yvelines (EPFY), avaient été mis à disposition du Département pour la réalisation d'études préalables dans le cadre du projet de circuit automobile. La convention afférente autorisait qu'y soient réalisés par le Département les sondages d'archéologie préventive prescrits par la loi.

La SAFER est redevenue propriétaire des terrains en 2010, conformément au protocole qu'elle a signé avec l'EPFY. Estimant que les terrains avaient été endommagés par les fouilles, elle avait demandé que le Département l'indemnise à hauteur de 75 000 euros. Dans la mesure où les fouilles ont respecté le protocole de remise en état des terres prévu dans la convention, il lui est proposé une indemnisation à hauteur de 13 184 euros. La SAFER a accepté ce montant et demandé qu'il soit versé directement à l'Agence des espaces verts, devenue propriétaire des terrains le 16 décembre 2010.

La commission Urbanisme, Environnement et Affaires rurales a donné un avis favorable unanime et la commission des Finances un avis conforme.

M. le PRÉSIDENT – La négociation a été excellente par rapport au montant initialement demandé par la SAFER. Les fouilles ont permis des découvertes très intéressantes, qui seront prochainement exposées au Service archéologique départemental à Montigny-le-Bretonneux : il y avait en bord de Seine un habitat remontant à la Haute Antiquité.

Les conclusions du rapport, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Valorisation des espaces naturels du Département. Bilan 2010 et programme 2011

M. BEL, *rapporteur* – Avant de vous présenter le programme 2011 de valorisation des espaces naturels du Département, je dresserai un bref bilan des actions conduites en 2010. Le Département y a au total consacré 1 723 610 euros. Pour la deuxième année, le Département a proposé un programme de 34 animations pour « Les Rendez-vous nature dans les Yvelines ». Avec « Les Balades en Yvelines » et les croisières pédagogiques sur la Seine, elles ont rassemblé près de 85 000 personnes. Le Département s'est également investi pour améliorer l'accueil du public dans les espaces naturels, y consacrant 942 908 euros. Il a fait 560 000 euros d'investissements pour l'accueil du public dans les forêts domaniales. Il s'est engagé auprès des bases régionales de loisirs et des comités départementaux sportifs pour le développement des sports de pleine nature, y consacrant 467 656 euros. Enfin, en adoptant le schéma départemental des véloroutes et voies vertes, il a facilité le développement de la randonnée cycliste, avec 500 km de voies cyclables prévus.

Le programme détaillé du programme 2011 figure en annexe n°1 du rapport. Les Rendez-vous Nature compteront cette année 47 animations, dont 21 en vallée de Seine. L'identité du Département sera mieux affirmée par la mise en place d'une nouvelle signalétique dans l'ensemble des forêts qui sont sa propriété. Le schéma départemental de la randonnée équestre sera mis à l'honneur avec la première phase du balisage des itinéraires. Le Département poursuivra ses actions visant à améliorer l'accueil du public et entretenir les propriétés départementales et les forêts domaniales – il y consacrera 1 040 000 euros. Enfin, des espaces naturels aujourd'hui peu accessibles seront équipés d'aires de stationnement afin que le public puisse les découvrir plus facilement. Ce sont au total 2 423 571 euros qui seront consacrés à ce programme, dont 1 629 530 euros en investissement et 794 041 euros en fonctionnement.

Il vous est par ailleurs proposé d'accorder à l'Office national des forêts (ONF) une subvention de 560 000 euros pour l'équipement et l'entretien des forêts domaniales en 2011. Les opérations proposées concernent les forêts de Saint-Germain-en-Laye et de l'Hautil, les forêts de Fausses-Reposes, Meudon, Versailles, Marly, Maurepas, Bois-d'Arcy et Port-Royal et le massif de Rambouillet.

Il vous est également proposé d'adopter les programmes 2011 d'équipement et d'entretien des forêts départementales, à hauteur respective de 237 230 euros et 339 700 euros. Le détail des opérations prévues figure en annexes n°7, 8 et 9 du rapport. Le suivi des activités cynégétiques autorisées par le Département sur ses massifs sera confié à l'ONF, le coût de cette mission se montant à 12 988,56 euros.

Il vous est enfin proposé d'accorder à la Fédération française de randonnée pédestre une subvention de 5 000 euros pour la réédition du topoguide *Les Yvelines à pied*. Une page intérieure de l'ouvrage sera réservée à la présentation des actions menées par le Département en faveur de la randonnée et le logo sera présent sur la couverture.

La commission Urbanisme, Environnement et Affaires rurales a donné un avis favorable unanime et la commission des Finances un avis conforme.

M. le PRESIDENT – Notre politique particulièrement innovante de mise en valeur des espaces naturels du Département nous tient très à cœur. Nous avons récemment inauguré le parc des Côtes de Montbron à Jouy-en-Josas, que le Département a acquis de la famille Mallet et qui est désormais ouvert au public.

Les conclusions du rapport, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Cession de terrains à Gambais et Jouy-en-Josas et acquisition de terrains à Montesson

M. JOUY, rapporteur – Il vous est proposé de céder à un particulier qui souhaite modifier les limites de sa propriété attenante au parc des Côtes de Montbron, une parcelle de 3 175 m². Cette cession ne nuit en rien au projet d'ouverture du parc au public. L'acquéreur a accepté le prix de vente estimé par les Domaines à 19 000 euros.

Il vous est de même proposé de céder à un riverain de l'avenue de Neuville à Gambais, qui en a fait la demande, une parcelle de 120 m² au prix, estimé par les Domaines, de 2 400 euros.

La commission Urbanisme, Environnement et Affaires rurales a donné un avis favorable unanime et la commission des Finances un avis conforme.

Les conclusions du rapport, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Convention 2011 avec l'AUDAS

M. JOUY, *rapporteur* – Le Département apporte depuis 2007 son soutien, au titre de l'ingénierie d'aménagement, à l'Agence d'urbanisme et de développement de la Seine aval (AUDAS), aux côtés de l'État, de la Région, de l'Établissement public foncier des Yvelines (EFPY), des 66 communes adhérentes et des cinq EPCI à fiscalité propre de la Seine aval. L'AUDAS est, en appui de l'Établissement public d'aménagement du Mantois Seine aval (EPAMSA), un outil d'ingénierie essentiel à la réussite de l'Opération d'intérêt national (OIN). Son programme de travail 2011-2013 a été marqué par la restructuration de ses moyens – réorganisation des effectifs, réduction des coûts de fonctionnement – et le recentrage de ses missions sur l'urbanisme et le développement territorial, le développement économique étant, lui, pris en charge par l'EPAMSA.

En 2010, l'AUDAS a réalisé un inventaire détaillé des 52 zones d'activité économiques répertoriées en Seine aval ainsi qu'un atlas des 80 friches identifiées dans la zone. Elle a actualisé une étude sur les densités et formes urbaines, qui permet aux collectivités et promoteurs de disposer d'un référentiel. Elle a également contribué, avec l'EPAMSA, aux travaux de la mission Lecomte sur le développement et l'aménagement durable de l'axe Seine.

Pour 2011, le conseil d'administration de l'AUDAS a mis l'accent sur le travail de l'Agence dans le contexte du projet de Grand Paris et des réflexions sur l'axe Seine Paris-Rouen-Le Havre. 2011 verra notamment la poursuite des travaux menés avec les cinq agences d'urbanisme de l'axe Seine autour de quatre thèmes : développement économique, enseignement et formation, mobilités et tourisme. L'année sera consacrée à la consolidation de l'AUDAS comme centre de ressources du territoire. Un travail d'analyse sera engagé sur les filières « traitement des déchets » et « logistique » afin d'identifier les entreprises de ces deux secteurs d'activités, en lien avec le développement portuaire et la relance du fret fluvial, liée à Port 2000 et au canal Seine Nord Europe. Enfin, l'AUDAS apportera une assistance technique plus poussée, dite AT+, aux collectivités dans les domaines de l'urbanisme, de la planification urbaine, du suivi et de l'évaluation des projets de territoire.

Son budget prévisionnel pour 2011 s'élève à 1 535 000 euros, en baisse de 15% par rapport à l'an passé, du fait d'une réduction importante des effectifs et d'une baisse de 60% des charges de fonctionnement. Son financement sera assuré à hauteur de 300 000 euros par la cotisation des communes et des EPCI, 757 000 euros par les communes et les EPCI qui la sollicitent pour des missions spécifiques, 200 000 euros par le Département, 150 000 euros par l'État, 56 000 euros par la Région, 62 000 euros par l'EFPY, l'EPAMSA et la CCIV au titre de leur partenariat dans le cadre de l'OIN et 10 000 euros de recettes diverses.

L'aide départementale de 200 000 euros pour 2011 est identique à celle accordée en 2010.

La commission Urbanisme, Environnement et Affaires rurales a donné un avis favorable unanime et la commission des Finances un avis conforme.

Les conclusions du rapport, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Convention avec la Ville de Paris pour la mise à disposition de personnel de l'Inspection générale des carrières

M. BEL, *rapporteur* – L'inspection générale des carrières (IGC) de Versailles est un service interdépartemental (Yvelines, Val d'Oise, Essonne) qui assure la cartographie des carrières pour les trois départements, ainsi qu'une information gratuite et diverses prestations payantes pour le public, les collectivités et l'Etat. L'Etat ne souhaite plus assurer l'encadrement technique du service qu'il assurait jusqu'à présent. Afin de conserver la technicité du service, il paraît opportun de se rapprocher avec l'Inspection générale des carrières (IGC) de la ville de Paris. Aussi vous est-il

proposé, dans un premier temps, d'autoriser le responsable de l'IGC de Paris à signer les actes émis par l'IGC de Versailles et de conclure une convention pour sa mise à disposition, pour une durée d'un an renouvelable, de façon qu'il assure l'encadrement technique du service sous l'autorité du directeur du développement. Le coût serait d'environ 5 000 euros.

La commission Urbanisme, Environnement et Affaires rurales a donné un avis favorable unanime et la commission des Finances un avis conforme.

Les conclusions du rapport, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Garantie départementale d'emprunt - SA d'HLM « LOGIREP »

M. WANE, *rapporteur* – Il vous est proposé de maintenir la garantie d'emprunt à 50% que la Département avait accordée à la SA d'HLM LOGIREP pour la construction de 22 logements à Vaux-sur-Seine et d'approuver les nouvelles conditions des quatre emprunts que la société se propose de contracter auprès de la Caisse des dépôts et consignations pour un montant total de 2 093 198 euros. Cette garantie est accordée dans les conditions habituelles.

La commission des Finances a donné un avis favorable unanime.

Les conclusions du rapport, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Modification du niveau de recrutement des apprentis

M. DELAPORTE, *rapporteur* – Dès 2007, le Département a décidé d'accueillir des apprentis dans ses services, l'apprentissage constituant une voie particulièrement efficace d'accès à l'emploi. De 37 apprentis cette année-là, nous sommes passés à 53, dépassant notre objectif. Nous recrutons jusqu'à présent en priorité des étudiants de niveau III (bac + 2) pour répondre aux besoins de notre collectivité dans des métiers exigeant un certain niveau de qualification. Des besoins nouveaux étant apparus en particulier pour la restauration dans les collèges, il vous est proposé d'autoriser le recrutement d'apprentis de niveau IV (baccalauréat professionnel ou technique).

La commission des Finances a donné un avis favorable unanime.

En réponse à une question qui m'a été posée en Commission, j'indique que d'après les statistiques de la direction des ressources humaines, plus des trois quarts de nos apprentis trouvent un emploi stable en deux à trois mois au plus après leur apprentissage.

M. DESJARDINS – La réforme du baccalauréat professionnel fait qu'il n'est plus possible de le préparer en alternance dans le cadre d'un contrat de professionnalisation, celui-ci étant limité à deux ans. Il semble que l'on n'en ait pas encore mesuré toutes les conséquences à terme.

Les conclusions du rapport, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Diagnostic d'accessibilité dans huit bâtiments départementaux recevant du public

M. SAINT-AMAUX, *rapporteur* – Il vous est proposé d'approuver la réalisation d'un diagnostic d'accessibilité aux personnes handicapées de la bibliothèque départementale au Mesnil-Saint-Denis, des archives départementales à Montigny-le-Bretonneux, du musée Maurice Denis à Saint-Germain-en-Laye, du domaine La Bruyère, notamment du restaurant administratif, de l'Hôtel du Département, de l'Institut de formation sociale des Yvelines et de l'Ecole départementale de

puériculture, de l'Orangerie du domaine de Madame Elisabeth et du restaurant administratif 15, rue Jouvencel, à Versailles. La dépense totale sera de 43 000 euros TTC.

La commission Equipement a donné un avis favorable unanime et la commission des Finances un avis conforme.

Les conclusions du rapport, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Transfert de propriété de l'assiette foncière du collège Paul Verlaine aux Mureaux

M. TISSIER, *rapporteur* – Selon la convention de reconstruction du collège Paul Verlaine conclue entre le Département, la commune des Mureaux et l'établissement, la commune s'est engagée à transférer au Département le terrain d'assiette du collège, de plein droit et à titre gratuit, dès réception des travaux. Ceux-ci ont été réceptionnés le 15 mai 2009. Il convient maintenant de régulariser la situation et de procéder à ce transfert de propriété, étant entendu que les frais d'acte notarié, estimés à 10 000 euros, seront pris en charge par le Département.

La commission Equipement a donné un avis favorable unanime et la commission des Finances un avis conforme.

Les conclusions du rapport, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Cession de parcelles situées à Buchelay à l'Etablissement public foncier des Yvelines

M. TAUTOU, *rapporteur* – Il vous est proposé de céder à l'Etablissement public foncier des Yvelines (EPFY) quatre parcelles d'une superficie totale de 40 179 m² à Buchelay dans les secteurs des « Meuniers » et des « Cronières ». Le prix de cession a été fixé à 482 148 euros, conformément à l'estimation des services fiscaux. Tous les frais d'actes seront pris en charge par l'EPFY.

La commission Equipement a donné un avis favorable unanime et la commission des Finances un avis conforme.

MME BOUTIN – Je voterai ce rapport mais je suis surprise de l'évaluation des services fiscaux. Ce n'est pas cher !

M. LE PRESIDENT – Ce sont des terrains enclavés non aménageables.

Les conclusions du rapport, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Programme 2011 de modernisation des équipements de régulation du trafic sur les routes départementales

M. TETART, *rapporteur* – Sur les 350 000 euros de crédits de paiement du programme 2010 de modernisation des équipements de régulation du trafic, 343 404 euros ont été engagés. Le montant du programme 2011 qui vous est soumis s'élève à 300 000 euros. Il prévoit la modernisation des contrôleurs de feux de 24 carrefours en et hors agglomération pour mieux assurer la sécurité des usagers, des équipements de télétransmission des 186 carrefours actuellement télésurveillés afin de les rendre compatibles avec les nouveaux contrôleurs, ce qui permettra d'améliorer la fluidité du trafic.

Sur certains carrefours en agglomération pour lesquels le Département ne gère que les contrôleurs, les communes qui ont la charge des équipements statiques souhaitent remplacer les ampoules classiques par des LED. Ce changement exige de remplacer le contrôleur, les anciens modèles étant incompatibles avec les LED. Le présent programme pourra être utilisé pour aider les communes à remplacer les contrôleurs concernés même s'ils ne sont pas vétustes, et ce moyennant une participation de leur part, dégressive selon l'âge de l'équipement, de 100% pour un équipement de moins de 15 ans à 10% pour un de moins de 19 ans.

La commission Equipement a donné un avis favorable unanime et la commission des Finances un avis conforme.

Les conclusions du rapport, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Domanialité et gestion des voies et ouvrages liées à la voie nouvelle entre Sartrouville et Montesson

M. MALLE, *rapporteur* – Le présent rapport a pour objet de définir les principes de domanialité ainsi que le détail des responsabilités de gestion et d'entretien des voies et de leurs dépendances pendant les travaux de la voie nouvelle départementale à Sartrouville et Montesson. Elle concerne la commune de Montesson, faisant suite à celle approuvée le 22 octobre dernier pour Sartrouville. La commune a déjà approuvé cette convention le 11 mars 2011.

D'une manière générale, la voie nouvelle et ses dépendances seront classées dans le domaine public départemental dès leur mise en service. Le Département assurera la gestion et l'entretien de la voie, la commune celui des circulations passant sous les ouvrages ainsi que des pistes cyclables et cheminements piétonniers revêtus réalisés dans les emprises de la voie nouvelle. L'éclairage public des giratoires et des pistes cyclables réalisés dans le cadre du projet sera géré par la commune, même hors agglomération.

La commission Equipement a donné un avis favorable unanime et la commission des Finances un avis conforme.

Les conclusions du rapport, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Remboursement des dépenses d'éclairage public hors agglomération effectuées par les collectivités locales en 2010

M. TETART, *rapporteur* – Il vous est proposé de prendre acte du calcul du remboursement aux communes de leurs dépenses d'éclairage public sur les grands axes routiers hors agglomération, qu'elles ont effectuées en 2010 et d'en approuver le montant total qui s'élève à 383 440 euros, ainsi que la répartition par collectivité telle que détaillée en annexe du projet de délibération.

Les dépenses d'électricité seront à terme prises en charge directement par le département qui installe progressivement ses propres compteurs.

La commission Equipement a donné un avis favorable unanime et la commission des Finances un avis conforme.

Les conclusions du rapport, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Assistance à maîtrise d'ouvrage pour le Château de la Madeleine à Chevreuse

M. TAUTOU, *rapporteur* – Il vous est proposé de faire réaliser par un architecte du patrimoine une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage relative à la conservation du château de la Madeleine à Chevreuse, château fort du 11^{ème} siècle, inscrit à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques, que l'on souhaite ouvrir plus largement au public. Le coût de l'opération serait de 70 000 euros TTC.

La commission Equipement a donné un avis favorable unanime et la commission des Finances un avis conforme.

M. TETART – Il est impossible dans ce château de résoudre le problème de l'accessibilité aux personnes handicapées. Un périscope sera toutefois installé qui leur permettra d'avoir une vue équivalente à celle que l'on a depuis le haut du donjon.

Les conclusions du rapport, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Nouvel accès au domaine de Madame Elisabeth, rue Champ-Lagarde à Versailles

M. MALLE, *rapporteur* – Le Département a acquis le pavillon situé 34, rue Champ Lagarde à Versailles pour créer un nouvel accès par cette rue au domaine de Madame Elisabeth. La création de cet accès suppose préalablement la destruction de ce pavillon. Un permis de démolir sera déposé auprès de la ville de Versailles, courant avril, après validation du projet. Le coût prévisionnel de la déconstruction, qui interviendra à l'été 2011, est évalué à 49 000 euros. Après cette démolition, il est prévu d'implanter provisoirement sur son terrain d'emprise la base de vie du chantier de construction de la rue de la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH) qui sera construite aux numéros adjacents de la rue.

L'extension du domaine suppose par ailleurs la reprise d'une partie du jardin donné en location à des particuliers depuis 1984. Une demande en ce sens leur a été adressée et un accord est intervenu sur la reprise de 150m² permettant l'accès au domaine. Le Département s'engage à réaliser ultérieurement à ses frais les modifications du mur d'enceinte de la propriété et à y insérer un portillon donnant directement sur l'accès qui sera réalisé. Ces travaux seront exécutés après l'achèvement de la construction de la MDPH et vous seront présentés dans un rapport ultérieur.

La commission Equipement a donné un avis favorable unanime et la commission des Finances un avis conforme.

M. le PRÉSIDENT – Dès mon arrivée au Conseil général en 1994, j'avais plaidé pour que cette propriété du Département soit ouverte au public puis que les horaires d'ouverture soient étendus – en été jusqu'à 20 heures 30. La création de ce nouvel accès constituera un atout supplémentaire pour ce remarquable domaine.

Les conclusions du rapport, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Base de plein air et de loisirs du Val de Seine 78

M. DELIGNE, *rapporteur* – Il vous est proposé de verser au syndicat mixte d'études, d'aménagement et de gestion de la base de plein air et de loisirs du Val de Seine une subvention de 120 000 euros, en augmentation de 20 000 euros par rapport à celle de l'an passé, pour financer la création d'un emploi

de catégorie C, rendue nécessaire par l'ouverture au public de nouveaux espaces et équipements ainsi qu'un meilleur entretien général de la base.

La commission Education, Culture et Affaires générales a donné un avis favorable unanime et la commission des Finances un avis conforme.

Les conclusions du rapport, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Sauvetage d'urgence d'objets d'art et d'archives

M. DESJARDINS, *rapporteur* – Il vous est proposé de contribuer aux dépenses de restauration de deux panneaux peints sur bois à l'église de Courgent, de deux huiles sur toile décorant l'une l'église de Jouars-Pontchartrain, l'autre celle de Triel-sur-Seine, enfin d'une dalle funéraire du 16^{ème} siècle à l'église des Alluets-le-Roi. La dépense à la charge du Département est évaluée à 21 571 euros, soit 70% du montant TTC des travaux, 30% restant à la charge des communes.

La commission Education, Culture et Affaires générales a donné un avis favorable unanime et la commission des Finances un avis conforme.

Les conclusions du rapport, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Subventions de fonctionnement aux organismes d'accompagnement et d'aide à la création d'entreprises

M. FOND, *rapporteur* – Il vous est proposé d'accorder, dans le cadre du programme départemental d'insertion, six subventions de fonctionnement, pour un montant total de 282 400 euros.

L'association ADERE Recyclage de Limay, qui assure un accompagnement social et professionnel en entreprise d'insertion, recevra 10 400 euros ; l'association Val Services de Mantes-la-Jolie, qui mène des actions collectives d'insertion auprès de bénéficiaires des minima sociaux, 120 000 euros ; l'association Aptima de Mantes-la-Jolie, qui fait de l'insertion sociale et professionnelle auprès de jeunes et d'adultes du Mantois, 60 000 euros ; la communauté d'agglomération de Mantes-en-Yvelines (CAMY) 31 000 euros pour offrir à des jeunes très éloignés de l'emploi un contrat de travail rémunéré de courte durée au sein de ses collectivités adhérentes, accompagné d'un suivi technique et socioprofessionnel : l'association Agir Combattre Réunir (ACR) de Conflans-Sainte-Honorine 55 000 euros pour assurer la « guidance » de bénéficiaires du RSA ; l'association Suzanne Michaux de Versailles 6 000 euros pour aider des demandeurs d'emploi ou bénéficiaires du RSA à créer leur propre entreprise.

La commission Emploi, Affaires sanitaires et sociales a donné un avis favorable unanime et la commission des Finances un avis conforme.

Les conclusions du rapport, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Subventions de fonctionnement 2011 aux chantiers d'insertion

M. FOND, *rapporteur* – Il vous est proposé d'attribuer, dans le cadre du programme départemental d'insertion, douze subventions aux associations La Gerbe d'Ecquevilly, Crystals de Magny-les-Hameaux, Apidel, Espaces et Aptima de Versailles, Bleu Oxygène de Trappes, ACR de Conflans-Sainte-Honorine, Les Restaurants du cœur des Clayes-sous-Bois et Paris Cocagne qui organisent divers chantiers d'insertion dans le département, dont le détail figure dans le rapport.

La commission Emploi, Affaires sanitaires et sociales a donné un avis favorable unanime et la commission des Finances un avis conforme.

M. le PRESIDENT – Nous remercions ces associations du travail remarquable qu'elles accomplissent pour aider au retour à l'emploi de personnes qui en sont très éloignées.

MME MARY – Pour la première fois, on obtient, avec les chantiers d'insertion, de réels succès en matière de réinsertion. Il faut s'en féliciter.

M. LE RAPPORTEUR – Nous avons travaillé à la meilleure adéquation possible entre les outils et les publics, ce qui a permis d'améliorer le taux de réussite de la réinsertion.

M. le PRESIDENT – Nous recherchons un retour durable à l'emploi pour les bénéficiaires de ces actions.

M. LEBRUN – Les chantiers d'insertion sont répartis sur l'ensemble du territoire départemental, de façon à garantir la proximité avec les publics auxquels ils s'adressent.

M. le PRESIDENT – Le Département consacre 3 000 000 euros aux contrats aidés, qui s'ajoutent aux 4 500 000 euros consacrés aux actions d'accompagnement pour le retour à l'emploi.

Les conclusions du rapport, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Poste de référent unique des bénéficiaires du RSA au sein du PLI de la CASQY

MME MARY, *rapporteur* – Il vous est proposé d'attribuer à la communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines (CASQY) une participation de 24 000 euros par an, dans le cadre de la convention de partenariat pluriannuelle 2011-2013 conclue avec elle. Cela représente 50% des frais engagés par la CASQY, structure porteuse du plan local pour l'insertion et l'emploi (PLIE) de Saint-Quentin-en-Yvelines, pour un poste de référent unique des bénéficiaires du RSA sur l'ensemble des sept communes adhérentes au PLIE. 80% de la participation seront versés à la signature de la convention, puis chaque année sur demande de la CASQY. Le solde de 20% sera, lui, versé, chaque année sur présentation d'un bilan financier, d'un rapport d'activité et sur évaluation de l'atteinte des objectifs fixés dans la convention – contractualisation à 100%, taux de sortie effectif vers l'emploi de 50% (CDI, CDD de plus de six mois, formation qualifiante ou diplômante) pour un accompagnement de 12 à 18 mois maximum vers un accès à l'emploi durable.

La commission Emploi, Affaires sanitaires et sociales a donné un avis favorable unanime et la commission des Finances un avis conforme.

Les conclusions du rapport, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Habilitation individuelle à l'aide sociale

M. LEVEL, *rapporteur* – Il vous est proposé d'habiliter la maison de retraite Le Bois Clément à La Ferté-Gaucher en Seine-et-Marne à recevoir une Yvelinoise bénéficiaire de l'aide sociale. L'habilitation prendra effet au 1^{er} juin 2011 et se terminera au départ de l'établissement de cette personne. Le prix de journée forfaitaire facturé au Département sera pour 2011 de 68,58 euros.

La commission Emploi, Affaires sanitaires et sociales a donné un avis favorable unanime et la commission des Finances un avis conforme.

Les conclusions du rapport, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Subventions de fonctionnement au titre de l'action sociale et de l'insertion des jeunes

M. LEVEL, *suppléant* M. FOURNIER, *rapporteur* – Il vous est proposé d'allouer une subvention de 34 000 euros à l'Association pour l'amélioration des conditions de vie dans la cité de La Noé (ACVL) de Chanteloup-les-Vignes pour le fonctionnement, notamment l'ouverture en soirée, de l'espace Zanzibar ; une subvention de 45 734 euros à l'association Bleu Oxygène de Trappes pour assurer un accompagnement psychosocial et socioprofessionnel de jeunes en difficulté ; enfin une subvention de 50 000 euros à l'association Inserpro qui développe des actions d'insertion au profit de jeunes sans qualification habitant les quartiers ZUS de la ville nouvelle.

La commission Emploi, Affaires sanitaires et sociales a donné un avis favorable unanime et la commission des Finances un avis conforme.

M. le PRESIDENT – Là encore, nous félicitons ces associations du travail remarquable qu'elles accomplissent.

Les conclusions du rapport, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Contrat eau du syndicat intercommunal pour l'assainissement de la région de Saint-Germain-en-Laye

M. BEL, *rapporteur* – Il vous est proposé d'accorder au syndicat intercommunal pour l'assainissement de la région de Saint-Germain-en-Laye un contrat eau d'un montant de 406 889 euros. En 2011, le syndicat commencerait le remplacement du collecteur unitaire de la rue Schnapper à Saint-Germain-en-Laye, entreprendrait le lissage de la buse ARMCO sur tout son linéaire du Pecq à Port-Marly, et réhabiliterait le déversoir d'orage des Prairies au Pecq. En 2012, sont prévus la deuxième phase des travaux de remplacement du collecteur unitaire de la rue Schnapper ainsi que l'aménagement du bassin de rétention de Saint-Léger. Suivrait en 2013 la création du bassin de stockage de Feuillancourt à Saint-Germain-en-Laye.

La commission des Contrats avec les communes et leurs établissements publics a donné un avis favorable unanime.

Les conclusions du rapport, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Vœu relatif aux nuisances aériennes sur le territoire de la Confluence

M. GOURDON, *rapporteur* – En l'absence de notre collègue Philippe Esnol, j'ai été chargé de présenter un vœu dont voici lecture :

« *Le Conseil général,*

Considérant son engagement fort et sa politique volontariste, inscrits dans le schéma départemental d'aménagement pour un développement équilibré des Yvelines, d'un développement équilibré et

durable du territoire, respectueux des habitants, d'un cadre de vie sain et de la préservation et de la mise en valeur patrimoine naturel,

Considérant l'attractivité du territoire de la Confluence, dont le cadre de vie et le paysage sont exceptionnels,

Considérant les redoutables conséquences sur l'environnement, la qualité de vie et la santé des habitants d'une augmentation des nuisances aériennes, sources de pollution sonore et chimique,

Considérant sa solidarité à l'égard de l'ensemble du territoire yvelinois et de ses habitants,

Sa commission Urbanisme, Environnement et Affaires rurales entendue,

Après en avoir délibéré,

S'inquiète des conséquences potentielles du projet de la direction générale de l'aviation civile soumis à enquête publique du 2 mars au 2 avril intégrant une modification des trajectoires augmentant le nombre de communes survolées dans les Yvelines (Conflans-Sainte-Honorine, Achères, Andrézy, Maurecourt, Triel-sur-Seine, Vaux-sur-Seine) et dans une partie du Val-d'Oise ;

S'associe à l'interpellation des pouvoirs publics par Conflans-Sainte-Honorine, les autres communes impactées et les associations de défense des riverains, qui demandent

- *une modification du projet de la direction générale de l'aviation civile pour que les trajectoires des avions à l'atterrissage ne se retrouvent pas au-dessus des villes suscitées, de la Confluence notamment,*
- *la mise en place par les pouvoirs publics et les responsables du secteur aérien de mesures préservant les populations des nuisances aériennes, soit l'interdiction des vols nocturnes et des avions les plus bruyants, l'amélioration des mesures d'utilisation des doublets et la modification des procédures d'atterrissage par l'adoption du système de descente en continu. »*

La commission Urbanisme, Environnement et Affaires rurales a adopté ce vœu à l'unanimité.

M. le **PRESIDENT** – Cette question nous préoccupe depuis longtemps. Je suis donc heureux de soumettre ce vœu à l'Assemblée. Je rappelle que les vœux ne font l'objet d'aucun débat.

M. **TAUTOU** – Je souhaiterais seulement que la commune de Verneuil-sur-Seine soit citée elle aussi car elle fait partie des communes survolées.

M. **BARTH** – Je présenterai lors d'une prochaine séance un vœu analogue pour le canton de Saint-Arnoult-en-Yvelines, très touché lui aussi.

Le vœu, mis aux voix, est adopté à l'unanimité et sera transmis au représentant de l'Etat dans le Département (Préfet), en application du règlement intérieur de l'Assemblée.

La séance est levée à 12 heures 10.

Prochaine séance : le vendredi 6 mai à 9 heures 30.

Le Secrétaire :
Ismaïla WANE.

Le Président :
Alain SCHMITZ.

*Communication des marchés notifiés entre le 21 février 2011 et le 07 avril 2011
en vertu de la délégation donnée au Président du Conseil Général
(art. 3221-11 du Code Général des Collectivités Territoriales)*

Politique sectorielle : MOYENS GENERAUX

Code de la famille CMP	Description de la famille (référence à la nomenclature des achats publics utilisée par le Conseil Général)	Nombre de marchés	Montant total maximum des marchés en HT
2821	Citernes, réservoirs, conteneurs et cuves en métal, radiateurs et chaudières pour chauffage	1,00	528,00 €
2863	Serrures, clés et charnières	2,00	1 532,53 €
3171	Fournitures électroniques, électromécaniques et électrotechniques	1,00	679,00 €
3232	Récepteurs de télévision, de radio, appareils d'enregistrement, de reproduction du son et de l'image	1,00	4 042,20 €
45319	Travaux d'installation de matériel informatique	1,00	488,00 €
45342	Travaux d'installation de clôture et portails	2,00	3 138,72 €
45421	Travaux de menuiserie	1,00	7 165,00 €
45423	Travaux de menuiserie métallique et de cloisonnement	2,00	4 431,00 €

6012	Services de transport terrestre de marchandises	1,00	5 058,28 €
7421	Services de conseils techniques	2,00	28 254,50 €
74272	Services d'études de sol	1,00	13 196,00 €
74315	Services de diagnostics relatifs aux bâtiments	1,00	7 760,00 €
8042	Services de formation	4,00	85 150,50 €
9012	Services d'élimination des ordures	1,00	6 000,00 €
9311	Services de ramassage et de nettoyage de textile	1,00	45 000,00 €
	somme :	22,00	212 423,73 €

Politique sectorielle : SECURITE

Code de la famille CMP	Description de la famille (référence à la nomenclature des achats publics utilisée par le Conseil Général)	Nombre de marchés	Montant total maximum des marchés en HT
00.24	DBD - Sécurité (Gendarmerie/Pompier)	1,00	3 108,04 €
45319	Travaux d'installation de matériel informatique	2,00	2 698,00 €
74276	Service de contrôle technique en matière de construction	2,00	20 561,00 €

74277	Service de coordination en matière de sécurité et de protection de la santé	2,00	8 417,00 €
	somme :	7,00	34 784,04 €

Politique sectorielle : ENSEIGNEMENT

Code de la famille CMP	Description de la famille (référence à la nomenclature des achats publics utilisée par le Conseil Général)	Nombre de marchés	Montant total maximum des marchés en HT
00.23	DBD - Collèges	2,00	72 026,00 €
2821	Citernes, réservoirs, conteneurs et cuves en métal, radiateurs et chaudières pour chauffage	1,00	1 546,13 €
3251	Matériel de télécommunication	1,00	806,81 €
4523	Tx de nivelage, construction de pipelines, lignes de communication, d'énergie, autoroutes, routes	1,00	8 807,35 €
45421	Travaux de menuiserie	1,00	1 163,12 €
45423	Travaux de menuiserie métallique et de cloisonnement	1,00	375,20 €
4544	Travaux de peinture et de vitrerie	1,00	6 022,40 €
7422	Services d'architecture	3,00	123 033,44 €
74276	Service de contrôle technique en matière de construction	4,00	13 250,00 €
74277	Service de coordination en matière de sécurité et de protection de la santé	5,00	9 280,00 €

7431	Services d'essais et d'analyses techniques relatifs aux constructions	2,00	20 200,00 €
74315	Services de diagnostics relatifs aux bâtiments	2,00	2 865,00 €
9395	Services de serrurerie	1,00	945,00 €
	somme :	25,00	260 320,45 €

Politique sectorielle : CULTURE, SPORTS, LOISIRS

Code de la famille CMP	Description de la famille (référence à la nomenclature des achats publics utilisée par le Conseil Général)	Nombre de marchés	Montant total maximum des marchés en HT
9999	Services d'exposition et d'organisation de manifestation culturelle	2,00	24 108,00 €
	Somme :	2,00	24 108,00 €

Politique sectorielle : ACTION SOCIALE

Code de la famille CMP	Description de la famille (référence à la nomenclature des achats publics utilisée par le Conseil Général)	Nombre de marchés	Montant total maximum des marchés en HT
00.27	DBD - Foyers sociaux et IFSY	1,00	20 330,30 €
9234	Services relatifs aux divertissements récréatifs	2,00	4 300,00 €

9262	Services relatifs à l'organisation de manifestations sportives	6,00	24 640,00 €
	Somme :	9,00	49 270,30 €

SOMMAIRE

Souhaits de bienvenue	1
Marchés à procédure adaptée	1
Adoption du règlement intérieur de l'assemblée départementale	2
Délégation au Président de l'assemblée départementale du droit d'ester en justice au nom de la collectivité	2
Désignation des représentants de l'Assemblée départementale au sein de commissions administratives et d'organismes extérieurs	2
Taux d'imposition directe de l'exercice 2011	69
Plan d'appui à la filière automobile. Aide à l'innovation. Subvention à la société AAA Industries à Buc	70
Plan d'appui à la filière automobile. Subvention à la société Eberspächer France à Elancourt	75
Plan d'appui à la filière automobile. Subventions aux sociétés PCA, IAV, EMC et Valeo	76
Subventions à la Société des ingénieurs de l'automobile (SIA) pour les RencOntres pour l'Automobile de demain (ROAD) à Versailles-Satory	76
Indemnisation consécutive à des sondages archéologiques sur les terres de la Ferme de la Haye aux Mureaux et à Flins-sur-Seine	77
Valorisation des espaces naturels du Département. Bilan 2010 et programme 2011	77
Cession de terrains à Gambais et Jouy-en-Josas et acquisition de terrains à Montesson	78
Convention 2011 avec l'AUDAS	79
Convention avec la Ville de Paris pour la mise à disposition de personnel de l'Inspection générale des carrières	79
Garantie départementale d'emprunt - SA d'HLM « LOGIREP »	80
Modification du niveau de recrutement des apprentis	80
Diagnostic d'accessibilité dans huit bâtiments départementaux recevant du public	80
Transfert de propriété de l'assiette foncière du collège Paul Verlaine aux Mureaux	81
Cession de parcelles situées à Buchelay à l'Etablissement public foncier des Yvelines	81
Programme 2011 de modernisation des équipements de régulation du trafic sur les routes départementales	81
Domainialité et gestion des voies et ouvrages liées à la voie nouvelle entre Sartrouville et Montesson	82
Remboursement des dépenses d'éclairage public hors agglomération effectuées par les collectivités locales en 2010	82
Assistance à maîtrise d'ouvrage pour le Château de la Madeleine à Chevreuse	83
Nouvel accès au domaine de Madame Elisabeth, rue Champ-Lagarde à Versailles	83
Base de plein air et de loisirs du Val de Seine 78	83
Sauvetage d'urgence d'objets d'art et d'archives	84
Subventions de fonctionnement aux organismes d'accompagnement et d'aide à la création d'entreprises	84
Subventions de fonctionnement 2011 aux chantiers d'insertion	84
Poste de référent unique des bénéficiaires du RSA au sein du PLI) de la CASQY	85
Habilitation individuelle à l'aide sociale	85
Subventions de fonctionnement au titre de l'action sociale et de l'insertion des jeunes	86
Contrat eau du syndicat intercommunal pour l'assainissement de la région de Saint-Germain-en-Laye	86
Vœu relatif aux nuisances aériennes sur le territoire de la Confluence	86
Communication des marchés notifiés entre le 21 février 2011 et le 07 avril 2011 en vertu de la délégation donnée au Président du Conseil Général (art. 3221-11 du Code Général des Collectivités Territoriales)	88

